



Chambre des Conseillers
Le ministère de l'Intérieur livre les résultats de son département



P 7

Forsa
Imad Barrakad présente le bilan d'une « success story »



P 5

Casablanca
Une plateforme pour revitaliser le marché de gros



P 11

Situation à Gaza

SM le Roi condamne une « punition collective »

Malgré la pseudo-trêve décidée à Gaza depuis vendredi dernier, suite à une intermédiation du Qatar et de l'Égypte, la situation en Palestine demeure critique, surtout que les bombardements risquent de reprendre incessamment si la communauté internationale n'agit pas de manière ferme. Alarmé par l'aggravation du drame humanitaire à Gaza et l'acharnement contre les civils, SM le Roi Mohammed VI a appelé à l'adoption d'une Résolution internationale visant l'application immédiate d'un cessez-le-feu durable à Gaza. Il a ainsi interpellé particulièrement les puissances agissantes de la communauté internationale et le Conseil de Sécurité, en les appelant à mettre de côté leurs dissensions pour mettre fin, de manière décisive et contraignante, à ce drame qui dure depuis plus de 50 jours. Détails.



Lire en pages 2&3

Message de condamnation de SM le Roi à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Enseignement

Le Plan de Benmoussa pour rattraper le temps scolaire perdu

À l'heure où les enseignants grévistes maintiennent leur pressing sur le gouvernement, il est maintenant temps d'établir un plan pour rattraper le temps scolaire perdu durant plusieurs semaines de débrayage. Les grèves ont en effet coûté au secteur plus de 8 millions d'heures de classe en trois

mois, hypothéquant l'avenir de quelque 7 millions d'élèves. Lors d'une rencontre avec les représentants des parents d'élèves, le ministre de l'Éducation nationale, Chakib Benmoussa, a révélé les premiers détails du Plan national de soutien éducatif au profit des élèves des établissements sco-

laires publics de toutes les régions du Royaume. Un programme prometteur mais qui exige, pour apporter ses fruits, le retour rapide des enseignants dans les classes.

Lire en page 4 l'article de Mina ELKHODARI

L'Opinion

Soufiane CHAHID

La douce transition vers une puissance énergétique régionale

En une semaine, quatre nouvelles sont venues confirmer la transition progressive du Maroc vers le statut de hub énergétique régional. Il s'agit tout d'abord du partenariat stratégique signé entre Falcon capital et Hydrogène de France (HDF Energy) pour le développement d'une centrale de production d'hydrogène vert dans la région de Dakhla avec un investissement de deux milliards de dollars. Ensuite, il y a eu l'annonce du ministre d'État nigérian chargé des ressources pétrolières et du gaz, relative à la construction du

projet de gazoduc Nigeria-Maroc, qui devrait débuter en 2024. Puis, il y a eu le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Mariano Grossi, qui a annoncé dans la presse que le Maroc fait partie des pays qui devraient se lancer dans l'énergie nucléaire au cours de la prochaine décennie. Et enfin, ce mercredi, le géant mondial TotalEnergies a annoncé rejoindre le tour de table du projet Xlinks Maroc/Royaume-Uni avec un investissement de plus de 250 millions de dirhams.

A la veille de la COP28 qui va se tenir à Dubaï, ces projets symbolisent l'engagement du Maroc dans les défis climatiques mondiaux. La transition énergétique est la problématique centrale de la lutte contre le changement climatique, puisque 73% des émissions de GES (Gaz à effet de serre) proviennent de la production d'énergie, largement dépendante du charbon et du pétrole. En se plaçant comme producteur et exportateur des énergies vertes (hydroélectricité, nucléaire, gaz naturel, hydrogène vert, solaire,

éolien...), le Maroc fait un pari sur les prochaines décennies. On ne peut qu'être admiratif du chemin parcouru par notre pays dans ce domaine. A peine vingt ans auparavant, le Royaume était un pays en insécurité énergétique, largement dépendant des importations d'énergies fossiles et sensibles à la variation de leurs prix. Aujourd'hui, et sans aucune ressource dans son sous-sol, le Maroc peut prétendre devenir un exportateur net d'énergie verte vers l'Europe, et prochainement l'Afrique et le reste du monde.

Soyons tous solidaires et contribuons au Fonds Spécial pour la gestion des effets du séisme n°

126



Scannez moi

Gaza

Condamnation royale de la politique israélienne de «punition collective»

Dans un message adressé au président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Cheikh Niang, SM le Roi Mohammed VI a réitéré sa condamnation de la politique de punition collective et de déplacement forcé que mène Israël à Gaza.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a appelé, à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, la communauté internationale à adopter une Résolution qui vise, de manière décisive et contraignante, l'application immédiate d'un cessez-le-feu durable à Gaza.

Responsabilité de la communauté internationale

L'aggravation du drame humanitaire à Gaza et l'acharnement contre les civils interpellent la communauté internationale, plus particulièrement les puissances agissantes et le Conseil de Sécurité, organe onusien chargé du maintien de la sécurité, de la stabilité et de la paix dans le monde, a affirmé le Souverain dans un message au président du Comité des Nations Unies

pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Cheikh Niang.

Sa Majesté le Roi a appelé, à cet égard, les puissances agissantes et le Conseil de Sécurité à «mettre de côté leurs dissensions pour œuvrer de concert à l'adoption d'une Résolution qui vise, de manière décisive et contraignante, l'application immédiate d'un cessez-le-feu durable, selon les règles du droit international et du droit international humanitaire».

Le Souverain a rappelé, dans ce cadre, les quatre priorités urgentes définies par Sa Majesté pour faire cesser le massacre de vies humaines, portant sur une désescalade urgente et concrète et sur la fin des agressions militaires pour aboutir à un cessez-le-feu durable et vérifiable, la protection des civils,

l'acheminement fluide et en quantités suffisantes des aides humanitaires au profit des populations de Gaza, et une perspective politique pour la question palestinienne, de nature à relancer la solution à deux États.

Responsabilité israélienne

La dernière escalade, a souligné Sa Majesté le Roi, est la conséquence inévitabile de l'absence de tout horizon de règlement politique de la question palestinienne, alors même que cette perspective est la clé de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans la région. «Elle est également le résultat de la multiplication méthodique de pratiques extrémistes israéliennes, d'initiatives unilatérales et d'actes de provocation récurrents à Al-Qods», a ajouté Sa Majesté le Roi, notant que ces

agissements ne peuvent que compromettre les efforts d'apaisement et saper les initiatives internationales visant à mettre fin aux tensions et à sortir du cercle vicieux de la violence.

Le Souverain a relevé que les représailles militaires israéliennes dans la bande de Gaza ont mis en évidence de flagrantes violations des dispositions du droit international et du droit international humanitaire, réaffirmant à ce propos Son rejet et Sa condamnation «de toutes les exactions commises, de la politique de punition collective, de déplacement forcé et de toute tentative visant à imposer un nouveau fait accompli».

«La bande de Gaza fait partie intégrante des territoires palestiniens et de l'État unifié de Palestine», a réitéré Sa Majesté le Roi, qui a insisté sur «la

nécessité de faire bénéficier les frères palestiniens dans la bande de Gaza des secours qui doivent leur parvenir en quantités suffisantes et sans entraves, de manière sûre et durable».

Le Souverain a, dans ce contexte, rappelé l'envoi par le Maroc d'aides humanitaires d'urgence au profit de la population dans la bande de Gaza, précisant qu'il s'agit d'une contribution du Royaume aux efforts de secours et d'assistance fournis par la communauté internationale.

Le Souverain a assuré que la clef de la paix «réside dans la solution à deux États : issue réaliste convenue par la communauté internationale et dont la concrétisation passe impérativement par le processus de négociations».

(avec MAP)



3 questions à Abu Jazar Ramadan, expert palestinien en relations internationales

«Il est illusoire de penser à enterrer la question palestinienne»

- On parle souvent d'une volonté de déplacement forcé des habitants de Gaza, pensez-vous qu'Israël, qui dit vouloir reprendre les bombardements après la trêve, pousse vers cette direction ?

- N'oublions pas qu'Israël n'a eu de cesse de mener des guerres successives sur Gaza au cours des deux dernières décennies. La résistance du peuple palestinien a toujours survécu. L'armée israélienne a tenté, en ciblant des zones résidentielles, de pousser les populations de Gaza vers la zone Sud afin de les contraindre ensuite à

quitter la bande parce que même la zone Sud où s'est déplacé près d'un million et demi de personnes n'est pas à l'abri du feu israélien. Le gouvernement israélien a voulu pousser les populations vers les frontières égyptiennes dans l'espoir de contraindre l'Égypte, sous pression humanitaire, à les accueillir.

- Après la trêve et tout le carnage qui a eu lieu sans résultats palpables pour Tsahal, pensez-vous qu'Israël aurait compris qu'il n'y a nulle possibilité d'enter-



rer la solution politique ?

- Il est illusoire de penser que la cause palestinienne sera réglée par les voies martiales. Tous ceux qui ont cru que la cause était en voie de liquidation se sont trompés. Preuve en est ce qui s'est passé après le 7 octobre. Il y a toujours eu des indices qui montrent que la cause est toujours vivante puisqu'elle reflète le combat de tout un peuple.

- Quelles sont les conditions qui pourraient préparer le champ à la reprise des négociations de paix ?

- D'abord, il est indispensable que

le gouvernement extrémiste de Netanyahu quitte le pouvoir parce que c'est lui qui est responsable de tout ce qui s'est passé en encourageant la colonisation et en s'obstinant à annexer la Cisjordanie et les territoires palestiniens pour plaire à ses alliés extrémistes au gouvernement. Aujourd'hui, la solution des deux États est l'unique porte pour sortir de l'impasse. Les Palestiniens ont montré qu'ils sont pour la paix dans le cadre des Résolutions de l'ONU. La majeure partie de la Communauté internationale en convient.

Recueillis par Anass MACHLOUKH



Nous réitérons que la bande de Gaza fait partie intégrante des territoires palestiniens et de l'Etat unifié de Palestine». *SM le Roi*

Trêve humanitaire

L'espoir d'une fin des hostilités

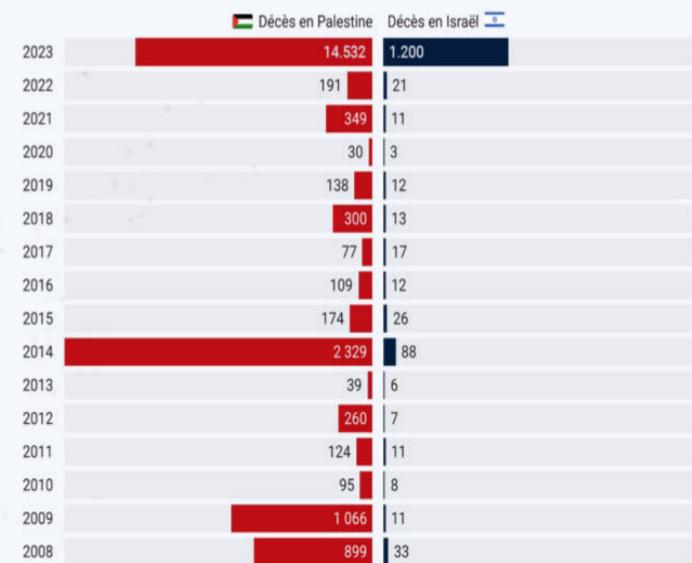
Cela fait près de sept jours que la trêve humanitaire est en vigueur. Après s'être mis d'accord sur l'échange de prisonniers et des otages grâce aux bons offices du Qatar, le gouvernement israélien et le Hamas ont prolongé la pause de 48 heures supplémentaires. Cette nouvelle prolongation, qui devrait échoir jeudi à 05H00 GMT, devrait conduire à la libération de 20 otages du Hamas et de 60 prisonniers palestiniens supplémentaires. L'échange se fait quotidiennement à raison d'une dizaine d'otages israéliens libres chaque jour contre un nombre trois fois supérieur de prisonniers palestiniens. Depuis la signature de l'accord initial, 60 otages israéliens et 180 Palestiniens ont été libérés.

La communauté internationale parie sur cet élan positif pour pousser vers une cessation définitive des hostilités. Les Etats-Unis tentent de prolonger la trêve, selon le Secrétaire d'Etat, Antony Blinken, qui a fait part de la volonté de son pays de voir cette pause prolongée, en marge d'une réunion de l'OTAN. De son côté, le Hamas s'est dit prêt à prolonger la trêve de quatre jours, selon une source proche du mouvement, citée par l'AFP. La même source a précisé que l'organisation est en mesure de libérer des prisonniers israéliens qu'elle retient avec d'autres mouvements de la résistance et d'autres parties durant cette période, dans le cadre de l'accord actuel et aux mêmes conditions.

L'info...Graphie

Décès des côtés palestinien et israélien en temps d'occupation et de conflit

Les données de 2023 sont préliminaires



Source : Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU

CFG BANK ENTRE EN BOURSE

DEVENEZ ACTIONNAIRE D'UNE BANQUE **TRANSPARENTE**

Souscription du 30 novembre au 7 décembre 2023

PRIX DE L'ACTION
110 DH

TRANSPARENCE

ON A TOUS UNE BONNE RAISON DE CHOISIR

CFG BANK



CONSEILLERS FINANCIERS : CFG FINANCE • UPLINE CORPORATE FINANCE • BMCE CAPITAL CONSEIL • CDG CAPITAL • ATTJARI FINANCE CORP. CHEF DE FILE DU SYNDICAT DE PLACEMENT : CFG MARCHÉS CO-CHEFS DE FILE DU SYNDICAT DE PLACEMENT : UPLINE SECURITIES • BMCE CAPITAL BOURSE • CDG CAPITAL BOURSE • ATTJARI INTERMEDIATION VALORIS SECURITIES AUTRES MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT : AL BARID BANK • ALMA FINANCE GROUPE • ARTBOURSE • ATLAS CAPITAL BOURSE ATTJARIWABA BANK • BANQUE CENTRALE POPULAIRE • BANK OF AFRICA • BMCI • BMCI BOURSE • CAPITAL TRUST SECURITIES • CFG BANK • CIH BANK CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC • CRÉDIT DU MAROC • ICF AL WASSIT • M.S.I.N • REDMED CAPITAL SECURITIES • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOGECAPITAL BOURSE • WABA BOURSE

UN PROSPECTUS VISÉ PAR L'AMMC EST DISPONIBLE SANS FRAIS AU SIÈGE DE CFG BANK ET SUR SON SITE INTERNET, AUPRÈS DES MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT ET SUR LES SITES INTERNET DE L'AMMC ET DE LA BOURSE DE CASABLANCA.

Le Plan de Benmoussa pour rattraper le temps scolaire perdu

La réunion tenue, mardi, entre le ministre de l'Education nationale, Chakib Benmoussa, et les représentants des parents d'élèves a permis de parvenir à des mesures concrètes pour rattraper le temps scolaire perdu suite aux grèves des enseignants. Détails.

A l'heure où la colère des enseignants semble s'apaiser, voici venu le temps d'établir un nouveau plan pour rattraper le temps scolaire perdu suite aux grèves des enseignants. Lesquelles ont coûté au secteur plus de 8 millions d'heures de classe en trois mois, hypothéquant le futur de quelque 7 millions d'élèves. C'est dans cette optique que le ministre de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, s'est réuni mardi 28 novembre avec les instances représentatives des associations des parents et tuteurs d'élèves. Cette réunion intervient à peine 24 heures après la décision du gouvernement de geler le nouveau Statut unifié des fonctionnaires du ministère de l'Education nationale, en attendant sa révision.

« Ladite réunion, tant attendue, nous a permis de faire part de nos propositions concernant les mesures d'urgence à mettre en place pour garantir le retour des élèves en classes, en premier temps, et pour rattraper leur temps scolaire perdu depuis septembre », nous a indiqué Nouredine Akkouri, président de la fédération nationale des associations des parents d'élèves du Maroc (FNAPEM).



Notre interlocuteur n'a pas manqué d'exprimer l'inquiétude des élèves quant à l'achèvement du programme scolaire, surtout à l'approche de la fin du premier semestre de l'année.

Soutien scolaire VS prolongation des cours

Comme déjà attendu, les représentants des parents d'élèves ont appelé à annuler les vacances scolaires de décembre et de mars pour permettre aux élèves du baccalauréat de rattraper les cours. Question de garantir l'égalité des chances entre les élèves de l'école publique et ceux de l'école privée,

lesquels poursuivent, jusque-là, leurs études de façon normale. Dans ce sillage, la tutelle s'est engagée à lancer un Plan national de soutien éducatif au profit des élèves des établissements scolaires publics de toutes les régions du Royaume. Lequel va se solder par la programmation des cours de soutien et de rattrapage, notamment pour les élèves de première et de deuxième année du baccalauréat. Ainsi, un soutien pédagogique sera fourni, lors des prochaines vacances scolaires, aux élèves, qui le souhaitent, afin de leur aider à achever la première partie du programme pédago-

gique. A cet égard, la fédération exige de programmer plutôt des cours en présentiel qu'à distance, de façon à profiter aux élèves du milieu rural aussi. En ce qui concerne les élèves d'autres niveaux, la fédération a plaidé pour le prolongement pure et simple de l'année scolaire jusqu'à juillet. Une proposition que le ministère a promis de prendre en considération dans son Plan d'urgence, lequel exige, pour apporter ses fruits, le retour rapide des enseignants dans les classes en vue de s'acquitter de la noble mission qui leur incombe.

Mina ELKHODARI

Repère

Soutien scolaire en ligne

Le ministère de l'Education nationale a déjà lancé un soutien pédagogique gratuit et à distance au profit des élèves via la plateforme nationale « TelmidTICE » et l'application mobile associée. Le contenu de cette plateforme comprend des ressources numériques, notamment des leçons éducatives illustrées, des exercices interactifs et des examens d'essai conformes au programme scolaire national, avec environ 12.500 ressources numériques, dont environ 11.000 leçons éducatives, 1.000 exercices et plus de 500 modèles d'examens certifiés. La plateforme comprend également un index intelligent qui permet aux apprenants d'acquérir plus facilement les connaissances et les compétences pédagogiques souhaitées. Elle se distingue également par le partage et la mise à jour continue de chaque matière académique, permettant ainsi à l'ensemble de ses utilisateurs de partager les nouveautés et les cours disponibles, conformément au programme scolaire national.



Commerce

Une mission espagnole en visite au Maroc

Des représentants de plusieurs entreprises espagnoles de la province d'Asturies, au Nord du pays, sont en visite au Maroc, et ce, du 27 novembre au 1er décembre prochain. L'idée derrière cette visite est de prospecter les opportunités d'investissement offertes par le Royaume, mais aussi d'examiner les moyens à même de valoriser la position de ces entreprises dans le marché marocain.

Cette mission espagnole, organisée par la Société publique de promotion extérieure de la principauté des Asturies, « Astorex », comprend des sociétés spécialisées dans le secteur minier et de la construction et d'autres. Lesquelles tiendront des réunions avec des entreprises et des organismes économiques au Maroc, question de consolider le partenariat commercial entre les deux pays voisins. Dans un communiqué diffusé par les médias espagnols, les organi-

sateurs se sont félicités du niveau des relations commerciales entre l'Espagne et le Maroc, relevant que le niveau important des exportations des Asturies au Maroc a atteint des chiffres importants, soit 52 millions d'euros en 2021. Au regard du Groupe espagnol, l'Espagne est le principal fournisseur et client du Maroc dans le monde. Chose qui lui vaut la position d'un pays prioritaire dans le cadre de la stratégie « Africa Horizon ». Laquelle vise à accroître la présence des entre-

prises espagnoles sur le continent africain qui disposent d'instruments de soutien financier public. Astorex a, par ailleurs, mis en exergue le progrès que connaît le Royaume mais également sont niveau d'ouverture. Des ingrédients qui lui ont valu d'être un pont entre l'Afrique et l'Europe, selon la même source.

« Le pays a connu de grands progrès économiques et sociaux durables au cours des vingt dernières années, avec des taux de croissance annuels moyens du



PIB d'environ 5 %. Grâce à son ouverture commerciale, le Maroc est une terre d'investissement incontournable », relève le Groupe, rappelant l'importance du marché qui s'ouvre au Royaume (1.000 millions de consommateurs), grâce aux accords de libre échange couvrant jusqu'à 55 pays dont il dispose. Il est à noter que cette mission

commerciale, actuellement en visite au Maroc, rentre dans le cadre du plan de promotion internationale du secteur de la métallurgie et de la construction pour l'année 2023, conçu par « Astorex ». Il s'agit d'une unité du Groupe Sekuens dont le but est de promouvoir l'internationalisation des activités commerciales dans la région des Asturies.

Forsa

Imad Barrakad présente le bilan d'une « success story »

Le programme gouvernemental Forsa, qui a clôturé sa deuxième édition, a mis en lumière 21.200 porteurs de projets créatifs et ambitieux, répartis dans plus de 30 secteurs distincts, a fait savoir le directeur général de la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT), Imad Barrakad.

« Le programme Forsa a su véritablement susciter des success-stories inspirantes qui témoignent de l'impact positif et de la transformation engendrés à travers tout le Maroc », a relevé M. Barrakad, dans une interview accordée à la MAP.

« Nous avons vu émerger des projets innovants, certains fortement liés à la technologie et d'autres plus traditionnels », a indiqué M. Barrakad, notant que les porteurs de projets incarnent également un engagement profond envers des causes sociétales et environnementales, une constatation observée lors des deux éditions.

Selon lui, le programme a vraiment tenu ses promesses d'encourager et accompagner les jeunes à entreprendre, grâce notamment à une « vraie mobilisation de la part de toutes les parties prenantes du programme ».

Ainsi, le programme clôture sa deuxième édition, avec une promotion de 11.200 porteurs de projets. De plus, 10.000 ont été déjà financés et 1.200 ont signé leur contrat et recevront les fonds dans moins d'un mois.

« C'est une performance qui traduit la volonté du programme Forsa de financer le maximum de projets possibles, et l'optimisation que nous avons pu faire nous a



permis de dépasser l'objectif initial de 10.000 projets », a estimé le responsable.

« Évidemment, nous aurions voulu financer encore plus de projets et satisfaire le maximum de demandes, mais malheureusement nous sommes limités par l'enveloppe budgétaire dédiée au programme », a-t-il poursuivi. Accompagnement 360°

Il explique, en outre, que c'est la raison pour laquelle une liste d'attente a été créée cette année au niveau de la phase de financement, afin de remplacer au fur et mesure les candidats qui aban-

donneront leur projet en chemin, pour diverses raisons.

« En plus du financement, nous sommes pleinement satisfaits de la contribution du programme en termes de formation et d'accompagnement », s'est félicité M. Barrakad, notant que Forsa a également offert à 54.000 personnes, grâce à la plateforme ForsaAcademy, l'opportunité de se former aux bases de l'entrepreneuriat et de bénéficier de l'accompagnement d'experts pour les premières phases de développement de leur projet.

Pour lui, le programme a offert

une opportunité équitable à tous les Marocains, grâce à la plateforme digitale Forsa.ma, qui a permis à tous, quel que soit le lieu de résidence, de postuler au programme.

Rappelons que depuis le lancement du programme Forsa, le processus adopté était clair et transparent. Après le dépôt du dossier sur la plateforme, ce dernier passe par une phase de sélection préliminaire pour s'assurer de sa complétude.

Les dossiers complets sont alors évalués par les experts des incubateurs, notamment pour éva-

luer la faisabilité du projet et son potentiel de développement dans sa région d'implantation, souligne Barrakad, notant que les experts attribuent alors une note au dossier de candidature. Les porteurs de projets dépassant la moyenne effectuent un entretien individuel. Si retenus, le projet est alors évalué par une commission régionale à l'issue de laquelle le candidat est invité à entamer sa formation en ligne sur la plateforme ForsaAcademy. « Cette édition témoigne de cette ouverture, avec 69% des bénéficiaires qui proviennent des petites villes et zones rurales », a soutenu le responsable, soulignant que les 11.200 bénéficiaires de cette édition proviennent des 12 régions du Maroc, et la représentativité régionale est corrélée à celle de la répartition de la population par région.

Ainsi, Casablanca-Settat se positionne en tête avec plus de 16% des projets financés, suivie par Marrakech-Safi et Tanger-Tétouan avec 13% chacune, puis Fès-Meknès avec 12%, et enfin Rabat-Salé-Kénitra avec 10%. Aussi, cette édition a permis le financement de plus de 5.000 projets portés par des femmes, soit 45% des bénéficiaires.

Rime TAYBOUTA

Polisario

Persona non grata au Sénat colombien

Une nouvelle motion adoptée, mardi, par le Sénat colombien a apporté un appui sans équivoque à l'intégrité territoriale du Maroc et à sa souveraineté sur son Sahara, réitérant ainsi le rejet catégorique des « représentants légitimes du peuple colombien » à « la décision malavisée » du gouvernement actuel d'établir des relations avec la pseudo-RASD.

« En tant que Sénateurs et représentants légitimes du peuple colombien, nous rejetons profondément cette décision malavisée du gouvernement actuel, qui ne représente en rien la position des Colombiens à l'égard du Maroc, et nous réitérons notre position ferme du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc », lit-on dans la motion adoptée par une

écrasante majorité de 65 Sénateurs sur les 105 que compte la Chambre haute du Congrès colombien.

La motion, qui a été entérinée par les Sénateurs issus de neuf partis politiques parmi les plus importants en Colombie, dont deux font partie de la coalition gouvernementale, a bénéficié de l'appui notamment du président du Congrès et du Sénat colombiens, M. Ivan Leónidas Name (Alliance Verte) ainsi que du président de la Commission des Relations Extérieures au Sénat, M. Lidio García Turbay (Parti Libéral), les deux ayant souhaité adresser ainsi un message politique très fort au président Gustavo Petro.

Dans cette nouvelle motion, qui fait suite à celle adoptée en octobre 2022, les signataires affir-

ment rejeter « catégoriquement l'établissement de « relations diplomatiques » avec le mouvement séparatiste (Polisario) et l'auto-proclamée « république arabe sahraouie démocratique » et, plus encore, la présence en Colombie de son prétendu « ambassadeur ».

« Nous regrettons que ce gouvernement ait fait, une fois de plus, la sourde oreille non seulement à notre motion du 19 octobre 2022, signée par 63 Sénateurs, représentant neuf partis politiques, mais également à nos nombreux appels au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc », poursuit le texte de la motion.

Les signataires rappellent dans ce contexte que la Colombie entretient avec le Maroc « une amitié de près d'un demi-siècle et qu'il



(le Royaume) est un allié stratégique et privilégié de la Colombie sur le continent africain et dans le monde arabe, compte tenu de son grand leadership et de sa reconnaissance à l'échelle régionale, continentale et mondiale.

Les 65 signataires de la motion ont également « déploré la crise profonde que traversent nos relations diplomatiques, de coopération et d'amitié avec le Royaume du Maroc », notant que suite à cette position du gouvernement

colombien, « la dynamique positive et proactive que nous entretenions avec ce pays ami s'est complètement arrêtée ».

Rappelons que le Maroc a complètement suspendu la coopération avec ce pays, ainsi que tous les accords en cours, dans des secteurs aussi importants pour la Colombie, comme l'agriculture, les énergies renouvelables, le secteur portuaire, les chemins de fer et le tourisme, avec tous les préjudices que cela implique.

Interview avec Monia Chokri et Magalie Lépine-Blondeau

«Le monde irait beaucoup mieux s'il y avait plus d'amour»

« Simple comme Sylvain » marque l'apogée créative de Monia Chokri, transcendant ses précédents succès. Entretien avec Monia Chokri, réalisatrice, et Magalie Lépine-Blondeau, l'actrice principale du film.

- Que représente pour vous la projection de votre film au Festival international du film de Marrakech ?

- **Monia Chokri** : Comme mon père est Tunisien, c'est important pour moi, étant la première fois que je vais présenter mon travail dans des salles de cinéma maghrébines, d'être ici. C'est aussi le partage de la parole d'une personne ayant grandi dans un autre pays mais qui garde toujours une vision nord-africaine et qui apporte une manière différente de voir les choses.

- Est-ce que l'expérience acquise lors de la réalisation de vos deux premiers longs métrages vous a aidé à aborder la création de ce film, qui a reçu de nombreuses critiques positives ?

- **Monia Chokri** : Bien évidemment, les projets que j'ai faits auparavant m'ont permis de perfectionner mon travail de mise en scène. Cela m'a aussi aidé à devenir plus mature dans ma manière de raconter les choses. De plus, j'ai développé une fragilité et l'audace de la montrer dans mes films, me permettant ainsi d'avoir un dialogue plus fluide avec le spectateur.

- Vous abordez l'histoire d'amour dans « Simple comme Sylvain » sans ironie ni sarcasme, ce qui est peu commun de nos jours... Qu'en dites-vous ?

- **Monia Chokri** : Je crois qu'il y a quand même un peu de causticité dans le film. Cependant, comme il s'agit d'une histoire d'amour, qui parle d'un sentiment de premier degré, il est normal que le ton devienne plus intense et dramatique. Le film rappelle aussi les sentiments d'adolescence que j'ai voulu révéler.

- Certains spectateurs, après avoir vu le film, ont ressenti un sentiment qui les a inspirés à appeler leur amant et à partir ensemble à un chalet... Qu'en est-il réellement ?

- **Monia Chokri** : Ce n'était pas l'intention initiale, mais tant mieux. Se retrouver avec son bien-aimé dans un tel endroit intime procure toujours un sentiment magique, quelle que soit la raison !

- Magalie, comment avez-vous trouvé la collaboration avec Monia Chokri dans « Simple comme Sylvain » ?

- **Magalie Lépine-Blondeau** : Monia est une grande cinéaste et une personne que j'admire énormément.



Magalie Lépine-Blondeau.

Monia Chokri.

mément. Elle est aussi l'une de mes personnes préférées et ma grande amie. Avoir la chance de m'inscrire dans son cinéma en travaillant sous sa direction m'a offert l'opportunité de l'accompagner intimement dans son processus de création et d'être dirigée par une personne en qui j'ai une confiance totale. En tant qu'actrice, cela m'a permis de m'abandonner et d'être vulnérable, tout en sachant qu'elle serait là pour me récupérer.

- Quelles étaient vos inspirations pour l'esthétique du film, qui rappelle le cinéma des années 1970 avec ce grain particulier et ces couleurs chaudes ? Et comment cela contribue-t-il à créer cette douceur dans le film ?

- **Monia Chokri** : J'adore le cinéma des années 70, notamment un cinéma sans cynisme sur les films d'amour, comme « Love Story », un des plus connus de l'époque, à côté des films de Claude Sautet et plusieurs autres films français.

- **Monia Chokri** : J'avais une grande envie d'utiliser cette gamme nuancée parce

qu'elle rappelle la nature et donne une uniformité à l'image avec une touche de douceur, d'automne et de mélancolie.

- Qu'est-ce qui vous plaît dans l'utilisation fréquente du zoom ?

- **Monia Chokri** : C'est une technique que j'adopte dans presque tous mes films. Le zoom a quelque chose de dramatique en me maintenant à distance des personnages et en les laissant évoluer librement dans leur espace. En même temps, mes comédiens ne savent pas à quelle distance on est, car le zoom est quelque chose qui bouge tout le temps, allant très proche ou partant très loin. D'autre part, cela permet au personnage d'engager tout leur corps, sachant que je choisis quelle partie de leur corps est mise en exergue. Puisque c'est souvent moi qui opère derrière la caméra, le zoom me donne la liberté de choisir le moment d'aller au cœur de l'émotion.

- **Magalie Lépine-Blondeau** : L'une des inspirations de Monia est de donner au film un peu l'effet d'un documentaire animalier,

comme si sa caméra épiait des animaux en rut dans la nature.

- Est-il important pour vous de présenter de nouveaux modèles féminins dans les films ?

- **Monia Chokri** : Le cinéma a été largement écrit par des hommes, donc je crois qu'il est nécessaire d'apporter une nouvelle perspective. Cela ne signifie pas que les femmes peuvent mieux écrire ces modèles, car de nombreux cinéastes hommes peuvent également le faire. Cependant, selon mon avis, le problème réside dans la manière dont les femmes sont présentées. Il faut abandonner cette conception ancienne et donner aux personnages féminins une réflexion sur le monde et une pensée plus large. Les femmes ont été, malheureusement, souvent présentées comme des personnages accessoires ou fantasmés.

- **Magalie Lépine-Blondeau** : Cela donne également aux hommes accès à notre intériorité, à notre vision du monde et à notre perspective. En tant qu'actrice, je m'intéresse énormément au fait d'incarner des personnages qui sont complexes et multiples plutôt que d'être le faire-valoir du personnage masculin.

- Qu'aimeriez-vous transmettre aux spectateurs qui n'ont pas encore eu l'occasion de voir votre film ?

- **Monia Chokri** : Allez le voir, c'est drôle !

- **Magalie Lépine-Blondeau** : Nous vivons à une époque compliquée, avec beaucoup de violence et de tristesse. Je crois que c'est un film qui fait du bien et qui fait réfléchir. Étant un film romantique, il explore comment les prémisses se multiplient lorsqu'il y a plus d'amour.

Recueillis par Yassine ELALAMI

Repères

Monia Chokri : Une étoile québécoise qui brille devant et derrière la caméra

Monia Chokri, née le 27 juin 1983 à Montréal, incarne l'une des figures les plus talentueuses et polyvalentes de l'industrie cinématographique québécoise. D'abord connue pour son rôle mémorable dans « Les Amours imaginaires » (2010) de Xavier Dolan, Chokri a rapidement captivé le public avec sa présence à l'écran empreinte de charme et d'authenticité. Sa transition réussie derrière la caméra a été marquée par la réalisation de son premier long métrage « La Femme de mon frère » (2019), qui lui a valu le prestigieux Prix de la mise en scène au Festival de Cannes dans la catégorie « Un certain regard ». Chokri a su démontrer une sensibilité cinématographique unique, explorant les nuances des relations humaines avec une touche artistique distinctive.

Magalie Lépine-Blondeau : Une actrice qui enflamme les écrans avec talent et charisme

Magalie Lépine-Blondeau, née le 24 mai 1978 à Longueuil, est une actrice québécoise dont le charme et le talent ont conquis le public. Son parcours artistique diversifié témoigne de sa versatilité et de son engagement envers son métier.

Magalie a débuté sa carrière dans le domaine des arts de la scène avant de se faire connaître du grand public à la télévision. Sa présence magnétique à l'écran l'a propulsée au rang des actrices les plus appréciées au Québec. Que ce soit dans des rôles dramatiques ou comiques, Magalie Lépine-Blondeau incarne avec brio des personnages complexes et attachants. Son interprétation dans des productions telles que « Toute la vérité » et « Les Pays d'en haut » a été saluée par la critique, affirmant sa place de choix dans le paysage audiovisuel québécois.

«Simple comme Sylvain»

Monia Chokri redéfinit l'amour avec tendresse et maturité

L'actrice et réalisatrice québécoise Monia Chokri explore inlassablement le thème de l'amour à travers ses films, offrant une sorte d'auto-biographie de sa pensée en évolution constante. Son dernier long-métrage, « Simple comme Sylvain », sélectionné à « Un certain regard » au Festival de Cannes et projeté au festival international du film à Marrakech, révèle un ton plus apaisé et tendre, marquant une évolution notable par rapport à ses œuvres précédentes telles que « La Femme de mon frère » et « Babysitter ». Chokri, en déployant un regard singulier sur le couple, le désir, la sexualité et l'émancipation, parvient à transcender certaines influences passées, marquant ainsi une nouvelle étape dans son exploration cinématographique de l'amour.

Chambre des Conseillers**Le ministère de l'Intérieur livre les résultats de son département**

Transport urbain, numérisation de l'administration publique, programme de prévention des catastrophes... autant d'aspects sur lesquels le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, s'est arrêté lors de son passage à la Chambre des Conseillers, mardi 28 novembre.

Lors de son passage à la Chambre des Conseillers, le ministre de l'Intérieur a été interrogé sur plusieurs questions, en tête desquelles figure « la réhabilitation des gares routières ». En réponse, Laftit a qualifié ces infrastructures de vieilles, voire dépassées. « Une étude réalisée par le ministère de l'Intérieur en 2012 a décelé plusieurs failles, notamment le manque d'équipements essentiels, un niveau de surveillance insuffisant, le manque de conditions de sécurité, ainsi que l'absence de normes relatives aux équipements », a-t-il dit.

Des gares routières reconnues « dépassées » par la tutelle

« A la lumière de l'actualisation des résultats de cette étude, un résumé a été élaboré, englobant diverses recommandations liées aux normes d'infrastructures, d'équipements et de modèles de gestion des gares routières de manière professionnelle », a ajouté le responsable.

Dans le souci d'améliorer la gouvernance des gares, un guide relatif aux différentes étapes de réalisation des gares routières et à la sélection du modèle de gestion approprié a été mis en œuvre et largement diffusé auprès des collectivités territoriales, a assuré le ministre.

Par ailleurs, il a rappelé la signature d'une convention entre le ministère de l'Intérieur et les ministères de l'Économie et des Finances et du Transport et de la Logistique, ainsi que la Société nationale des transports et de logistique, visant l'accompagnement des collectivités territoriales désireuses de gérer leurs gares routières dans le cadre des SDL (Sociétés de développement local).

Laftit pour la fabrication locale des bus

Sur le volet transport, le département de Laftit œuvre pour le développement continu des différents aspects du secteur du transport urbain. Parmi les actions entreprises dans ce sens, relevons « l'élaboration d'une feuille de route pour les déplacements urbains durables, le renforcement du cadre institutionnel, juridique et organisationnel, la prise en considération de la dimension environnementale, l'intégration de la priorité nationale dans les appels

d'offres, ainsi que l'adoption d'une approche de pré-préparation des appels d'offres concernant la gestion déléguée du secteur », comme souligné par Laftit.

Dans la même veine, le ministère s'emploie pour la généralisation progressive des plans de déplacements urbains (PDU) durables en fournissant un soutien finan-

lines du Programme national de modernisation et de numérisation des services administratifs des collectivités territoriales.

« Une panoplie de programmes a été mise en place en vue d'interconnecter les collectivités territoriales à plusieurs plateformes offrant une multitude de services dans différents domaines », a ex-

pour numériser les activités des Conseils des collectivités territoriales, notamment en ce qui concerne les ordres du jour, les convocations et les décisions.

Ainsi, « un projet visant à élaborer un système d'information dédié à la fonction d'audit interne des collectivités territoriales est actuellement en cours de dévelop-



cial et technique aux collectivités territoriales, tout en veillant à la conformité de ces plans avec divers documents d'urbanisation et de planification territoriale, en coordination avec l'ensemble des parties prenantes, en raison de l'interdépendance entre les systèmes de transport et d'urbanisation.

Sur les plans institutionnel et juridique, le ministre a évoqué la création des Etablissements de Coopération Intercommunale, auxquels sont confiées des prérogatives en matière de transport urbain dans plusieurs villes et collectivités territoriales, ajoutant que plusieurs SDL avaient été créées en tant que mécanisme moderne pour la gestion du transport urbain.

Afin de promouvoir la gestion locale du secteur, le ministre a affirmé que « la priorité nationale est intégrée dans les appels d'offres, favorisant la fabrication locale des bus chaque fois que possible, en vue de développer un système de transport urbain économique et social intégré avec toutes ses composantes, y compris les bus et les tramways entre autres ».

La numérisation des collectivités territoriales en marche

Par la même occasion, Abdelouafi Laftit a exposé les grandes

pliqué Laftit.

Parmi ces programmes émerge la plateforme «ROKHAS», un guichet numérique unifié pour les autorisations urbanistiques et économiques, qui a vu l'activation d'une fonctionnalité cruciale permettant aux usagers d'y recourir dès l'expiration des délais fixés pour la remise de l'arrêté administratif. Ladite fonctionnalité a été utilisée par les usagers concernés dans seulement 31 dossiers sur 129 éligibles suite à l'expiration du délai légal fixé, ainsi sa mise en œuvre a permis de réduire de plus de 80% le nombre de dossiers ayant dépassé les délais légaux entre septembre et novembre 2023, par rapport à la même période de l'année précédente. Le ministre a aussi mis en avant le chantier de modernisation des services des Bureaux de l'état civil, soulignant que « la numérisation des actes de l'état civil a permis de stocker plus de 55 millions d'actes datant depuis 1915 ».

Il a, en outre, mis en relief l'opérationnalisation de la plateforme «watiqa.ma» un guichet numérique pour recevoir des demandes de documents administratifs tels que les extraits et les copies intégrales des actes de naissance, ainsi que le Bureau d'ordre digital, outre les plateformes «chikaya.ma» et «chafafiya.ma».

Le ministre a également abordé la plateforme «majaliss», déployée

», a annoncé Laftit. « Ce système informatique sera initialement testé sur un échantillon de collectivités territoriales, en vue de sa généralisation à l'ensemble des collectivités », a-t-il détaillé.

Prévention des risques de catastrophes : 325 projets financés

Le Programme «Incitation au développement des activités de réduction et de prévention des risques de catastrophes» a contribué au financement de 325 projets, avec un investissement total atteignant 4,72 milliards de dirhams (MMDH), a souligné le ministre de l'Intérieur.

En réponse à une question sur « la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles », Laftit a expliqué que le Fonds de lutte contre les effets des catastrophes naturelles a contribué au financement du Programme précité à hauteur d'un tiers du montant total, soulignant qu'il s'agit d'un des trois sous-programmes du Programme de gestion intégrée des risques de catastrophes naturelles et de la résilience, qui a été mis en place dans le cadre de l'approche proactive adoptée par le ministère pour surveiller, contrôler et suivre les catastrophes, au lieu de se limiter à intervenir au moment de leur survenue.

(avec MAP)

Repère**Gestion des risques de catastrophes naturelles**

Le Maroc a entrepris, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, plusieurs actions visant la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles. C'est dans cette perspective que s'inscrit la stratégie nationale de gestion des risques des catastrophes naturelles élaborée en 2020 à l'horizon 2030. Elle s'assigne trois objectifs prioritaires : améliorer la connaissance et l'évaluation des risques, promouvoir la prévention des risques pour renforcer la résilience et améliorer la préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une reconstruction efficace. S'y ajoutent deux objectifs transversaux visant à renforcer la gouvernance et promouvoir la recherche scientifique et la coopération internationale. Il s'agit, entre autres, de renforcer la gouvernance de gestion des risques naturels, notamment en matière de coordination aux niveaux central et territorial. De même qu'il est question d'améliorer le système de financement et de gestion financière.

Cette tactique se veut un mécanisme clé qui permet d'unifier la vision stratégique de tous les acteurs concernés à travers l'adoption d'une approche intégrée et participative et le renforcement des mécanismes de coordination et de bonne gouvernance entre les différentes autorités publiques, tout en développant les capacités et les moyens des établissements œuvrant dans les domaines de veille, de secours et d'intervention.



Le PAM met en garde contre la menace de famine qui plane sur Gaza

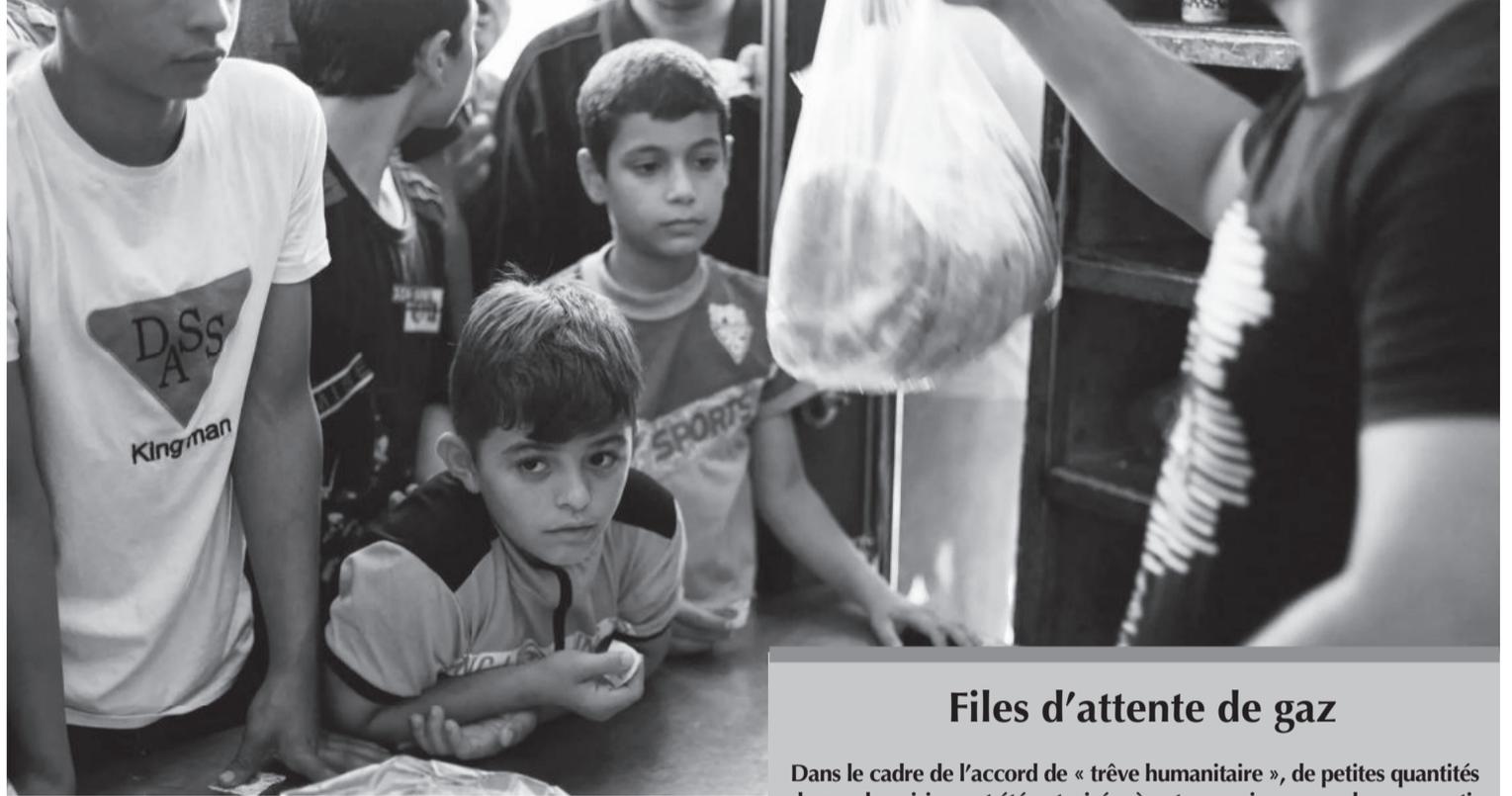
La famine menace la population de la bande de Gaza, a mis en garde le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), soulignant que les approvisionnements demeurent insuffisants pour pallier le niveau de la faim observé par le Programme dans l'enclave palestinienne.

« Il est très probable que la population de Gaza, particulièrement les femmes et les enfants, sont à haut risque de famine si le PAM n'est pas en mesure de fournir un accès continu à de la nourriture », apprend-on d'un communiqué du Programme onusien. L'agence de l'Onu, basée à Rome, précise qu'elle a « livré de la nourriture vitale à plus de 120.000 personnes à Gaza depuis vendredi dernier, jour de l'entrée en vigueur de la trêve humanitaire ». La directrice du PAM pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe de l'Est, Corinne Fleischer, a déclaré que grâce cette trêve temporaire, « nos équipes ont commencé à agir sur le terrain, et se rendre dans des zones où nous n'avions pas pu se rendre depuis longtemps (...) Ce que nous voyons est catastrophique ».

« Le risque élevé de famine est désormais sous nos yeux, et pour le prévenir, le PAM doit être en mesure d'apporter de la nourriture à grande échelle et de la distribuer en toute sécurité », a-t-elle ajouté. Fleischer estime qu'une « trêve de six jours n'est pas suffisante pour apporter toute l'assistance nécessaire », ajoutant que « les habitants de Gaza doivent manger quotidiennement, et pas seulement pendant six jours ».

« Faim, désespoir et ravage »

De son côté, le représentant du PAM en Palestine, Samer Abdeljaber, a déclaré que les équipes de l'agence



onusienne lui ont fait état de « la faim, du désespoir et du ravage » qu'elles ont constatés parmi les personnes qui n'avaient reçu aucune aide depuis des semaines.

Il a déclaré que la trêve temporaire a permis d'avoir un espace de soulagement, « qui, nous l'espérons, ouvrira la voie à un calme à long terme. L'accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire ne peut pas s'arrêter maintenant ». La situation humanitaire dans toutes les zones de la bande de Gaza devient plus difficile, car les autorités d'occupation continuent de fermer les points de passage de la bande de Gaza et se limitent à n'autoriser que de petites quantités d'aide à entrer par le point de passage de Rafah séparant le territoire égyptien, comme le disent les résidents.

Malgré l'augmentation du nombre de camions d'aide humanitaire qui sont passés dans le cadre de l'accord de « trêve humanitaire », cela n'a pas résolu la grave crise de manque de fournitures pour la population, qui vit dans des conditions très pauvres, similaires à celles qui lui sont arrivées en 1948, lorsque les gangs sionistes les ont expulsés de force de leurs terres.

Par exemple, la crise de nombreuses

denrées alimentaires et autres biens n'a pas été résolue, et les propriétaires de grands centres commerciaux dans la bande de Gaza affirment que la solution à la crise ne consiste pas seulement à apporter de l'aide, mais qu'ils doivent importer et apporter en grandes quantités de nourriture et de produits de première nécessité, afin qu'ils puissent ouvrir leurs centres commerciaux et les vendre à la population.

De nombreux entrepôts de marchandises détruits par les raids

Ils affirment également qu'il existe de nombreux entrepôts contenant des quantités de marchandises, soit détruites lors des attaques de l'armée d'occupation, soit complètement épuisées ces derniers jours, en raison de la grande demande.

Dans de nombreuses zones du centre et du sud de la bande de Gaza, les centres et les magasins ont fermé leurs portes, tandis que d'autres se sont limités à vendre du matériel de nettoyage, de petites quantités de thé, des boîtes de sauce tomate et de petites quantités d'huiles.

Les rayons des magasins encore en

Files d'attente de gaz

Dans le cadre de l'accord de « trêve humanitaire », de petites quantités de gaz de cuisine ont été autorisées à entrer, mais aucune de ces quantités n'est parvenue aux boulangeries pour reprendre le travail et atténuer la grande crise que traverse la population pour obtenir du pain.

En outre, en obtenir une petite quantité pour les foyers demande beaucoup d'efforts, en raison des petites quantités et de la forte demande, a incité les propriétaires de stations-service à remplir la moitié d'une bouteille de gaz de cuisine pour chaque famille pouvant accéder à ces stations.

Les stations qui recevaient de petites quantités de gaz avaient de grandes files d'attente s'étendant sur des centaines de mètres, rapporte le journal Al-Quds Al-Arabi.

Youssef Al-Assar, un chef de famille qui s'est rendu avec certains de ses voisins dans une station-service située à plus de 15 kilomètres de sa zone résidentielle et située aux débuts de la ville de Khan Yunis, a déclaré qu'il avait fait la queue pour plus de cinq heures, mais finalement lui et ceux qui l'accompagnaient n'ont pu remplir aucune bouteille.

Il convient de noter que le gaz de cuisine a commencé à entrer dans la bande de Gaza dès le premier jour de la « trêve humanitaire », après s'être arrêté depuis le premier jour du début de la guerre israélienne contre Gaza, sous la supervision des Nations Unies.

activité étaient vides de nombreuses denrées alimentaires, comme des conserves, des légumineuses, de la farine, du riz et des pâtes, car ces produits sont désormais vendus en petites quantités sur des « stands » et à des prix élevés.

Jusqu'à présent, malgré le passage de camions d'aide supplémentaires, les boulangeries n'ont pas repris le travail, après avoir été arrêtées il y a plus de

deux semaines, ce qui rend les habitants confrontés à de grandes difficultés pour cuire la farine, en raison de la rareté du gaz de cuisine et de la pénurie de farine.

Jusqu'à présent, toutes les familles de la bande de Gaza n'ont pas reçu les quantités de farine que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés (UNRWA) a pu livrer à la population.

Les projets israéliens d'étendre leur offensive à Gaza inquiètent l'ONU

Les récents commentaires de la classe politique et des dirigeants israéliens, selon lesquels ils prévoient d'étendre l'offensive militaire à Gaza avec la fin de la trêve humanitaire, sont « profondément inquiétants », a déclaré ce mardi le bureau des droits de l'Homme de l'ONU. Itamar Ben-Gvir, ministre israélien de la Sécurité nationale, a menacé mardi de dissoudre le gouvernement israélien en cas d'arrêt de la guerre contre la bande de Gaza. « Les commentaires des dirigeants politiques et militaires israéliens, ces derniers jours, selon lesquels ils envisagent d'étendre et d'intensifier l'offensive militaire à travers Gaza après la trêve, sont profondément inquiétants » a déclaré à Anadolu Marta Hurtado, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme.

Elle a exhorté toutes les parties au conflit, ainsi que les États influents, à profiter de la pause humanitaire actuelle « pour œuvrer à un cessez-le-feu total, dans le respect des droits de l'Homme et pour des raisons humanitaires ». Il y avait eu un « répit important » après « l'enfer » des sept dernières semaines pour les civils à Gaza, et certaines familles ont retrouvé leurs proches, a déclaré Hurtado, et d'ajouter qu'« Il faut faire beaucoup plus ». « La protection des civils doit être la priorité absolue », a-t-elle souligné. Les responsables israéliens ont déclaré qu'à la fin de la pause humanitaire à Gaza, qui en est maintenant à son cinquième jour, et qui devrait encore durer un autre jour, l'armée allait reprendre son offensive militaire contre l'enclave palestinienne.



Mer Baltique

Dix pays d'Europe du Nord augmentent leur présence militaire



Dix pays du Nord de l'Europe membres de la Force expéditionnaire conjointe (JEF) ont décidé, mardi, d'activer une «clause de défense» prévoyant le déploiement de moyens militaires supplémentaires.

Dix pays du nord de l'Europe membres de la Force expéditionnaire conjointe (JEF) ont décidé mardi d'activer une «clause de défense» prévoyant le déploiement de moyens militaires supplémentaires pour protéger les infrastructures sous-marines en mer Baltique, après plusieurs incidents.

«Cela comprend des capacités maritimes et aériennes qui vont être déployées au cœur de la région de la JEF, constituant une contribution militaire à la protection des infrastructures sous-marines cruciales», ont indiqué les ministres de la Défense des dix pays dans un communiqué, à l'issue d'une réunion.

«C'est la première fois qu'une clause de défense est activée par la JEF», ont-il précisé, indiquant que ces activités commenceraient «début décembre». La JEF est une coalition de 10 pays menée par le Royaume-Uni, et comprenant le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Islande, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède, associés autour des questions opérationnelles de défense dans le nord de l'Europe.

«Il s'agit de surveillance maritime, une vingtaine de navires de guerre vont être déployés dans la mer Baltique mais aussi dans des zones de l'Atlantique nord pour prendre en compte la situation sécuritaire et mieux protéger les infrastructures sous-marines cruciales», a précisé le ministre suédois de la Défense Pal Jonson sur la chaîne publique SVT.

Un signal à la Russie

Il a souligné qu'il s'agissait de faire face à «une situation sécuritaire très grave dans le monde, et en particulier dans notre voisinage».

«Nous devons être capables de mener ce type d'opération pour défendre nos infrastructures vitales, mais aussi pour envoyer un signal à la Russie», a-t-il ajouté.

Les pays de la JEF avaient convenu en octobre de renforcer la sécurité en Baltique après qu'un gazoduc sous-marin finlandais avait dû être mis à l'arrêt en raison d'une fuite due à une intervention «externe».

La police finlandaise a fini par établir que les dommages avaient apparemment été causés par l'ancre, retrouvée sur les lieux, d'un navire de commerce chinois qui avait ensuite quitté la zone.

Mais cet incident avait suscité des spéculations après les explosions qui avaient rompu en septembre 2022 les deux gazoducs sous-marins Nord Stream acheminant le gaz russe vers l'Europe occidentale, en plein bras de fer avec Moscou sur la guerre en Ukraine.

Crash

Un avion Osprey de l'armée américaine s'écrase et fait huit victimes

Un appareil de transport aérien Osprey de l'armée américaine s'est abîmé en mer le 29 novembre dans le sud du Japon avec huit personnes à son bord, ont annoncé les garde-côtes nippons.

«Nous avons reçu une information aujourd'hui à 14H47 (05H47 GMT) selon laquelle un Osprey de l'armée américaine s'est écrasé près de l'île de Yakushima», a déclaré une porte-parole des garde-côtes japonais le 29 novembre à l'AFP. «Son équipage était composé de huit personnes», a-t-elle ajouté. Selon la chaîne de télévision publique japonaise NHK, cet appareil mi-avion, mi-hélicoptère à décollage vertical était parti de la base aéronavale américaine d'Iwakuni, près de Hiroshima (ouest du Japon) en direction d'une autre base militaire américaine, celle d'Okiwana, à la pointe sud-ouest de l'archipel nippon. Issu d'une coopération entre l'avionneur américain Boeing et le spécialiste des hélicoptères Bell, l'Osprey fait depuis longtemps l'objet de débats en raison de plusieurs accidents mortels. Fin août, trois marines américains sont morts dans la chute d'un Osprey au nord de l'Australie.

En Bref

Madrid «très près» d'un accord avec Londres sur Gibraltar

Madrid est «très près» de sceller un accord définitif avec Londres sur les futures règles de libre circulation des personnes et des biens entre l'enclave britannique de Gibraltar et l'Espagne, a assuré mardi le chef de la diplomatie espagnole. «Nous sommes très près» d'un accord, a déclaré José Manuel Albares à l'issue d'une rencontre avec son homologue britannique David Cameron, organisée en marge d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Otan à Bruxelles. Albares a assuré que David Cameron avait exprimé la «même volonté» de parvenir rapidement à un accord au cours de leur rencontre.



Kiev aurait abattu 21 drones durant des attaques nocturnes

L'armée de l'air ukrainienne a annoncé mercredi avoir abattu 21 drones durant des attaques aériennes nocturnes lancées par la Russie à travers le pays. «Au total, les frappes ont impliqué 21 drones Shahed-136/131 et trois missiles X-59», a-t-elle précisé sur les réseaux sociaux, affirmant avoir abattu tous les drones et deux des missiles. Les autorités ukrainiennes accusent les forces russes de mener une campagne de frappes systématiques sur les infrastructures d'énergie du pays à l'approche de l'hiver. L'armée ukrainienne a fait usage d'avions de combat, d'unités anti-aériennes et d'unités mobiles de défense anti-aérienne dans les régions du Sud et du centre de l'Ukraine.



Doukkala

Identification et plantation de cactus résistant à la cochenille

Suite à l'épidémie de cochenille qui, depuis son apparition en 2014, est venue à bout de la quasi-totalité des cultures de cactus au Maroc estimée à des dizaines de milliers d'hectares, autorités compétentes, experts, agriculteurs et acteurs associatifs ont mis la main dans la main pour trouver une solution à ce fléau.

À cet effet, un projet de reconstitution des plantations de cactus dans la région des Doukkala, «épicerie» de cette épidémie, a été lancé dans la commune de Boulaouane, avec pour objectif ambitieux de contribuer au développement agricole local. Grâce à l'identification de plants résistants, la Direction régionale de l'agriculture a lancé, à partir de juin dernier, le projet de reconstitution des plantations de cactus dans la région, après que celles-ci aient été complètement éradiquées par la cochenille.

Fathallah Fennich, chef de l'arrondissement de développement agricole d'Oulad Frej, relevant de l'Office régional de mise en valeur agricole des Doukkala, a indiqué que le projet de reconstitution des plantations de cactus s'inscrit dans le cadre de l'introduction de nouvelles variétés de cactus résistants à la cochenille au niveau de la commune de Boulaouane. Rappelant que l'Institut national de recherche agronomique (INRA) a réussi à identifier 8 variétés résistantes audit insecte, il a précisé que l'arrondissement agricole d'Oulad Frej a bénéficié de 3 variétés qui seront cultivées pendant trois ans sur une superficie de plus de 500 hectares.



Il a expliqué que l'Office, en coordination avec l'une des coopératives agricoles de Boulaouane, a pu planter 130 hectares au cours de l'année 2023 au profit de 63 agriculteurs, en plus du projet de plantation de 155 hectares prévu l'année prochaine, alors que le reste de la superficie programmée sera planté au cours de la troisième saison. Le but de cette opération est d'œuvrer à la relance de ce type de culture, qui est devenue l'un des piliers du développement agricole local, a-t-il poursuivi.

Le projet de plantation de cactus a suscité un grand intérêt de la part des agriculteurs de Boulaouane, d'autant plus que cette commune

dispose de terrains qui ne sont pas tous adaptés à la culture de céréales, mais qui conviennent, en grande partie, à des cultures alternatives et génératrices de revenus, notamment des arbres fruitiers comme les figuiers, les oliviers, les grenadiers et les cactus résistants à la sécheresse.

Dans une déclaration similaire, Hassan Hamrou, président de la coopérative Khair Mabrouka, a affirmé que les agriculteurs ont manifesté un intérêt particulier à la culture du cactus, s'engageant ainsi à compenser la culture des céréales de moins en moins fiable à cause des années successives de sécheresse. Il a ajouté que plus



d'une cinquantaine d'agriculteurs de la région de Boulaouane ont commencé à travailler la terre en février 2023, et ont bénéficié de l'opération de stabilisation des plants en juin dernier.

Pour sa part, Mustapha Kharbouch, secrétaire général de la coopérative Khair Mabrouka, a relevé que le projet de relance de la culture du cactus a été lancé par la plantation de 130 hectares, ajoutant que la coopérative a procédé à l'inscription d'un autre lot d'agriculteurs afin de planter 155 hectares supplémentaires au cours de l'année prochaine. À noter que la Direction régionale de l'agriculture a développé un ambitieux programme de reconsti-

tution des cactus dans la région des Doukkala (El Jadida et Sidi Ben-nour), convaincue de l'importance et de la valeur ajoutée des cactus sur les plans écologique, socio-économique, mais également nutritionnel et sanitaire (industrie cosmétique et thérapeutique).

Par ailleurs, la Direction régionale de l'agriculture a mis en place, au Centre de production des semences pastorales d'Oulad Frej, une plateforme de multiplication du cactus résistants à la cochenille sur une superficie de 27 hectares, équipée d'un système d'irrigation local et permettant un suivi minutieux des plants, dont le nombre a dépassé les 2,4 millions entre 2021 et 2023.

Dakhla

Forum des associations africaines d'intelligence économique

La ville de Dakhla abritera, les 7 et 8 décembre, la 4ème rencontre du Forum des associations africaines d'intelligence économique et le 2ème congrès national de l'intelligence économique de l'Ecole nationale de commerce et de gestion de Dakhla (ENCG), sous le thème «Les nouveaux territoires de l'intelligence économique en Afrique et dans le monde».

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI et sous l'égide de l'Association d'études et de recherches pour le développement, cette rencontre scientifique est organisée par l'Université ouverte de Dakhla et l'ENCG de Dakhla, en partenariat avec le Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab.

Cette rencontre qui sera marquée par la participation des personnalités académiques représentant l'Afrique, l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Europe, constitue une opportunité pour dresser un bilan des recherches et des études en intelligence économique menées en Afrique et dans le Monde, indique un communiqué des organisateurs.

Ce bilan des recherches et des études en intelligence économique sera présenté par les présidents de l'Association internationale des professionnels de l'intelligence économique (SCIP), de l'Association internationale francophone d'intelligence Économique (AIFIE) et des organisations nationales membres du Forum des associations afri-

caines d'intelligence économique (FAAIE), ainsi que par des experts, des chercheurs et d'institutions publiques et privées du Maroc et de l'étranger.

Cet événement sera marqué par la remise du Prix de l'intelligence économique en Afrique dans sa troisième édition et du Prix international «SCIP Leadership Award» de l'Association internationale des professionnels de l'intelligence économique, ainsi que par la signature de conventions de coopération entre l'Université ouverte de Dakhla et des institutions académiques nationales et africaines. Il connaîtra également une cérémonie en hommage au Professeur Driss Alaoui M'Daghri, en sa qualité de premier président de l'Association marocaine d'intelligence économique.



L'ODJ TV

LA WEB TV ECO & ECO

REGARDER L'ODJ WEB TV EN LIVE STREAMING 24H/7J AVEC REDIFFUSION EN VOD !

LA WEB TV QUI ALLIE ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE, POUR UN AVENIR DURABLE !

Télécharger notre application mobile sur Android !

DISPONIBLE SUR Google Play

SCAN ME!

Casablanca

Une plateforme agroalimentaire pour revitaliser le marché

Le Conseil de la Commune de Casablanca a voté à l'unanimité, ce mardi, en faveur d'un projet de convention-cadre visant la mise en place d'une plateforme de commercialisation dédiée aux produits agroalimentaires de la région de Casablanca-Settat.

Lors d'une session extraordinaire tenue au siège de la wilaya de la région de Casablanca-Settat, le Conseil a approuvé, mardi à la majorité, un projet de convention-cadre d'une importance significative. Ce projet vise la création d'une plateforme novatrice dédiée à la commercialisation des produits agroalimentaires dans la vaste région de Casablanca-Settat. La présidente de la Commune de Casablanca, Nabila Rmili, a fait savoir lors de la session que le projet, impliquant la relocalisation des marchés de gros de la ville vers cette nouvelle plateforme, nécessitera un investissement financier substantiel de 1,5 milliard de dirhams. Il figure parmi les axes phares du Plan d'action communal, a-t-elle ajouté. La future plateforme agroalimentaire, résultat de cette convention, est appelée à jouer un rôle clé dans la mise en avant des produits de la région, favorisant ainsi la croissance économique locale tout en offrant de nouvelles opportunités pour les acteurs du domaine. La création de cet espace nouvelle génération représente une avancée majeure dans le paysage économique de la région de Casablanca-Settat, en regroupant les différents marchés de gros, cette initiative vise à instaurer un environnement centralisé et moderne répondant aux normes les plus



élevées. Ce nouvel espace devrait non seulement rationaliser les opérations logistiques, mais également stimuler la synergie entre les divers acteurs du secteur. Lors de son inter-

vention, Nabila Rmili a également souligné que «la pertinence stratégique du projet vise à déplacer les marchés de gros de la ville vers une nouvelle plateforme spécialement

conçue pour la commercialisation des produits agroalimentaires».

A cette occasion, elle a précisé que cette convention-cadre marque le point de départ de la mise en œuvre de cette plateforme, la première du genre dans le Royaume, visant à moderniser les infrastructures de commercialisation des produits agroalimentaires.

Cette initiative reflète la volonté du Conseil de la Commune de Casablanca de soutenir et de dynamiser le secteur agroalimentaire, contribuant ainsi de manière significative au progrès économique et à la vitalité de la région. En mettant en œuvre des projets concrets dédiés à ce domaine stratégique, le Conseil démontre son engagement envers le renforcement de l'économie locale. Cette orientation proactive contribue de manière significative au progrès économique global de la région, offrant des opportunités de croissance aux acteurs du secteur agroalimentaire.

Un autre aspect essentiel de la session a impliqué l'approbation d'un troisième point à l'ordre du jour, portant sur la nomination de délégués représentants du Conseil de la Commune de Casablanca au sein du groupement des collectivités territoriales «Casablanca Settat-Distribution», relevant de la région de Casablanca-Settat.

Mariam LEMRAJNI

Décision clé

Lors de cette session, le Conseil de la Commune de Casablanca a pris une décision significative en approuvant l'annulation du contrat mandatant la société de développement local «Casablanca Prestations» pour accompagner la Commune dans le transfert du marché de gros de volaille et dans l'étude de faisabilité pour la création d'un marché de gros dédié aux produits agroalimentaires.

Cette annulation marque un tournant dans la stratégie municipale, soulignant une réorientation ou de nouvelles perspectives dans la gestion de ces projets spécifiques.

Casablanca

Inclusion distinguée dans le réseau des villes créatives de l'UNESCO

Casablanca a obtenu le statut de membre du réseau des Villes créatives de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), se distinguant particulièrement dans la catégorie des Arts numériques.

Célébrée à l'Église du Sacré-Cœur, la désignation de la capitale économique comme membre du réseau des Villes Créatives de l'UNESCO, dans la catégorie des Arts numériques, a été un moment éblouissant.

L'événement a été marqué par une reconnaissance bien méritée pour Casablanca, soulignant son excellence dans le domaine des Arts numériques.

Initiée par la Société de Développement Local (SDL) «Casablanca Patrimoine», cette reconnaissance prestigieuse souligne les efforts de la ville dans la promotion des industries culturelles et créatives, en particulier dans le domaine des Arts numériques.

Le Réseau des villes créatives de l'UNESCO a été créé en 2004 pour promouvoir la coopération entre les villes qui, à travers le monde, ont identifié la créativité comme un facteur stratégique du développement urbain durable.

Rabat

Projection de films dédiés aux droits des femmes



La 2ème édition de la Semaine du film sur les droits des femmes se tient du 27 novembre au 1er décembre à Rabat, avec pour objectif de mettre en avant la lutte contre les violences et discriminations basées sur le genre à l'échelle mondiale. Organisée par le système des Nations Unies au Maroc en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et avec le soutien de l'Association des

rencontres méditerranéennes du cinéma et des droits de l'Homme (ARMCDH) et la Fondation HIBA, cette manifestation s'inscrit dans le cadre des «16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre», une campagne mondiale annuelle visant à sensibiliser et à mobiliser l'opinion publique pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, indique l'ARMCDH dans un communiqué.

Commémoration

Dans une atmosphère empreinte de piété et de reconnaissance pour son âme pure et sacrée, les enfants de feu Hadja Lalla Chama Bendriss ont commémoré le sixième anniversaire de son décès.

Le 20 novembre 2023 était la date de commémoration du sixième anniversaire du décès de la regrettée Hadja Lalla Chama Bendriss, que Dieu la couvre de Sa Miséricorde infinie et l'accueille dans les vastes jardins du paradis, aux côtés des prophètes, des véridiques, des martyrs, des vertueux, des proches et des compagnons pieux. Puissent les fontaines du pardon arroser sa tombe et en faire un jardin parfumé parmi les jardins du paradis. En honneur à sa précieuse mémoire, ses enfants dévoués, Khadija, Thouraya, Aziz, Khalid, Fouad résidant aux États-Unis, ainsi que Si Mohamed et Ismaël résidant dans la patrie, ont organisé une rencontre pour se remémorer son âme généreuse, évoquer son parcours lumineux, exprimer leur gratitude pour son dévouement sans égal, et reconnaître son influence marquante dans leur éducation, imprégnée de nobles principes et de vertus morales. Elle fut véritablement la plus belle des mères.

La regrettée Lalla Chama Bendriss était connue de son vivant pour ses mains bienveillantes, son esprit généreux, et son dévouement envers le bonheur de sa famille, de ses enfants, et de toute la grande famille. Elle était louée pour sa noblesse, sa gentillesse, sa douceur et son langage suave, laissant derrière elle un vide incommensurable qui ne peut être comblé que par la douce mémoire d'elle et la lumière de son chemin, un exemple pour les femmes honorables, vraies héritières de l'honneur, de la noblesse et des nobles principes. La regrettée, originaire des montagnes fières de Khémisset, a hérité du sentiment de fierté et de bravoure de l'Atlas, évoluant dans un foyer respecté alors que son père était un leader local. Elle a perdu sa mère à un jeune âge, et son père peu de temps après, laissant derrière elle une jeune fleur qui a ensuite déménagé à Rabat, où elle a grandi, travaillant pour le ministère des Finances à l'époque du protectorat français. Pendant cette période, elle s'est engagée activement dans la résistance marocaine, démontrant un patriotisme farouche contre la présence française dans le pays.

La regrettée Lalla Chama Bendriss a été saluée pour ses positions nationales opposées à la présence française, créant des moments mémorables qui ont suscité l'admiration. Elle a été honorée de se rapprocher de la famille royale, absorbant les traditions et les coutumes ancestrales, ce qui a profondément influencé l'éducation de ses précieux enfants.

Pour tous ceux qui ont connu de près ou de loin la regrettée, ils continuent de prier pour son pardon et sa récompense, se rappelant de sa générosité, de sa sagesse, de son bon sens et de sa bienveillance. Elle a consacré sa vie à faire le bien et à être généreuse, devenant une source inépuisable de bienveillance. Que Dieu la compte parmi les bienfaiteurs dont la récompense est acceptée, car Dieu ne laisse pas perdre la récompense des bienfaiteurs.



Focus sur le marché de l'immobilier

Entre l'offre et la demande, c'est le « waï »

Le secteur immobilier devrait connaître une nouvelle dynamique à travers l'aide directe au logement. Dans cette optique, l'année à l'étranger, ainsi que d'autres investisseurs, dans le marché immobilier au Maroc, d'autant plus que le pays bénéficie actuel-

La dernière sortie médiatique de l'expert en immobilier, auteur du guide « Répons'IMMO » et fondateur du site www.reponsimmo.com, Amine Mernissi, remet au goût du jour le débat sur ce secteur car l'enjeu est de grande taille. Faut-il rappeler, d'emblée, que pour un bien résidentiel dont le prix est inférieur à 300.000 DH, l'Etat offrira une aide directe de 100.000 DH. Quant au bien résidentiel dont le prix est compris entre 300.000 et 700.000 DH, l'Etat offrira une aide directe de 70.000 DH. Avec cette nouvelle page qui va s'écrire, l'année 2024 reste celle de tous les espoirs.

Dans un récent rapport, il est indiqué que le marché immobilier de l'ancien semble avoir connu une légère baisse au cours des trois premiers mois de l'année en cours, avec une diminution de 3% au niveau global. Pour ce qui est des prix des appartements, ils ont subi la plus forte baisse, avec une chute de 6% au cours de la même période, tandis que ceux des villas ont connu une baisse de seulement 1%. Cependant, fait ressortir le document, sur une période d'un an, les prix des villas ont augmenté de 5%, tandis que les prix globaux ont baissé de 4%. Les appartements ont, quant à eux, maintenu leur tendance à la baisse, avec une diminution de 6% sur une période d'un an.

Pour ce qui est du marché de l'immobilier neuf, il a connu une légère hausse au cours des trois derniers mois, selon les derniers chiffres. Les prix globaux ont enregistré une augmentation de 4%, tandis que les prix des villas ont augmenté de 2% sur la même période. Les prix des appartements ont également connu une légère augmentation de 1%. Sur une base annuelle, les prix globaux ont

augmenté de 1%, tandis que les prix des appartements ont enregistré une légère baisse de 1%. En revanche, les villas ont connu une augmentation de 6% sur une base annuelle.

Nouvelles opportunités

Ce qui fait dire à Kevin Gormand, CEO et co-fondateur du Groupe Mubawab, que « le potentiel de croissance dans les principales villes est un indicateur clé à suivre. Ce trimestre, il est encore présent car la demande est supérieure à l'offre, offrant de nouvelles opportunités de croissance. À titre d'exemple, à Casablanca, la demande est presque trois fois plus élevée que l'offre, ce qui ouvre la voie à de nouvelles perspectives de développement ».

Pour sa part, Mernissi indique que si l'on considère l'indice « prix », en effet, il s'inscrit dans une tendance haussière régulière, rampante mais contenue, soit +0,3% au T3-2023, et ce, tous types d'actifs confondus (résidentiel, professionnel, foncier). Selon lui, cette hausse reflète les effets d'une inflation bien installée impactant tous les pans de l'économie et, naturellement, le secteur de la construction ne fait pas exception.

Foncier, intrants, taux d'intérêts tous ont connu une hausse graduelle depuis près de deux ans. Il est donc évident que le prix des actifs immobiliers subisse pareille tendance, fait-il remarquer.

De son côté un autre professionnel des BTP relève que malgré un contexte difficile marqué par la hausse de l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat, l'indice des prix continue de suivre la même tendance que celle observée en décembre 2022. Ainsi, les prix immobiliers actuels sont similaires à ceux de février 2022,



avec une baisse de 1,2% par rapport à la même période l'année dernière, soit une diminution de 1 point de l'Indice du prix de l'immobilier (IPIM). En revanche, c'est du côté de l'indice « transactions » que la baisse est palpable, soit -4,5% au T3-2023, tous types d'actifs confondus. Avec aux deux extrémités, -14,7% pour les biens à usage professionnel et +2,8% pour le foncier.

Sur un autre plan, il faut dire que globalement, les prix ont enregistré une

hausse au premier trimestre 2023. En outre, le prix moyen du m² a également augmenté de +0,44%. Dans cette optique, l'offre sur les appartements neufs et anciens a enregistré un ralentissement de -9,3%. A l'inverse, la demande est en bonne santé au premier trimestre 2023 avec une augmentation de +13,4%

Renforcer la confiance

Dans ce sens, une autre étude réalisée par Mubawab fait ressortir des ten-

dances contrastées, à fin septembre. En effet, le prix moyen par mètre carré pour les appartements dans les grandes villes (Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir et Tanger) s'est ainsi stabilisé pour le neuf, pour s'établir aux alentours de 11.900 dirhams, enregistrant ainsi une variation annuelle nulle. En revanche, le marché de l'ancien a connu une baisse significative de 19%, avec des prix moyens avoisinant les 9.300 dirhams/m².

Pour ce qui est de 2024, il semble que les perspectives sont bonnes au regard de certains acteurs qui s'attendent à une belle reprise du secteur, grâce notamment au nouveau programme d'aide directe. Cette mesure devrait, selon eux, renforcer la confiance et insuffler un nouveau souffle pour les biens destinés à la classe moyenne et la demande des Marocains du monde.

En effet, une aide financière directe au logement devra être instaurée en lieu et place des exonérations fiscales accordées aux promoteurs immobiliers dès l'année prochaine. Présenté devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, mardi 17 octobre à Rabat, ce nouveau programme, destiné aux résidents comme aux MRE, s'étend sur la période 2024-2028 et fixe les montants de subvention en fonction de la valeur des biens.

Wolondouka SIDIBE

PLF-2024

Les SEGMA en baisse à 171 en 2023

Selon un rapport du ministère de l'Economie et des Finances, le nombre des Services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA) est passé de 173 en 2022 à 171 en 2023. Les rédacteurs soulignent, à cet effet, que cette baisse est due à la suppression de deux SEGMA à compter du 1er janvier 2023, à savoir : le « service de la valorisation des produits forestiers » et le « parc national de Souss-Massa » rattachés au ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, indique le ministère dans son rapport 2024 sur les SEGMA, accompagnant la Loi de Finances pour l'année budgétaire 2024.



Le document révèle, en outre, qu'il a été également procédé à la modification des intitulés de quatre SEGMA rattachés à l'autorité gouvernementale chargée de l'Administration de la défense nationale.

Il s'agit de l'« Hôpital militaire à Laâyoune » devenu l'« Hôpital militaire Hassan II à Laâyoune », l'« Hôpital militaire à Dakhla » devenu l'« Hôpital militaire Mohammed VI à Dakhla », l'« Hôpital militaire à Guelmim » devenu l'« Hôpital militaire Moulay El Hassan à Guelmim » et le « Centre médico-chirurgical des Forces Armées Royales à Agadir » devenu l'« Hôpital militaire Oued Eddahab à Agadir ».

Par domaine d'activité, la même source fait état de la prédominance des SEGMA opérant dans le domaine de la santé avec 91 services, suivi du domaine de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la formation des cadres avec 44 services, du domaine de l'équipement, du transport et autres infrastructures économiques (16).

Il s'agit également du domaine des pouvoirs publics et des services généraux avec (9), du domaine des activités créatives (5), du domaine de l'agriculture, de la pêche et des forêts comportant (2), du domaine des autres actions sociales et le domaine des autres actions économiques avec un seul service.

it and see »

2024 renforcera la confiance des Marocains vivant
 ellement d'une dynamique positive. Décryptage.



Salon Dawajine 2023

Cap sur la souveraineté alimentaire

C'est ce jeudi 30 novembre que prend fin le salon « Dawajine ». Une édition 2023 qui a débuté mardi à Casablanca, à l'initiative de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole au Maroc (FISA) sous le signe « L'aviculture, pilier de la souveraineté alimentaire en Afrique ».

Placé sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, cet événement vise à présenter les nouveautés et les nouvelles technologies, à encourager les investissements et à développer les partenariats dans le secteur avicole, à travers l'organisation de rencontres entre les différents acteurs du secteur avicole, marocains et étrangers, pour promouvoir l'exportation de produits avicoles, notamment vers les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest.

Les professionnels, les fournisseurs et les différents acteurs du secteur auront l'occasion de partager et de renforcer leurs coopérations, et aussi de se concerter sur l'avenir de l'aviculture marocaine et continentale, sachant que la FISA accompagne de plus en plus les acteurs des pays africains frères en matière d'export et de développement de savoir-faire dans la filière avicole.

Chaîne de valeur

La filière avicole est l'une des filières de production animales les plus importantes au Maroc en raison de son rôle socio-économique et de sa contribution à assurer la sécurité alimentaire du pays, avec une production d'environ 780.000 tonnes de viandes blanches et 6,9 milliards d'unités d'œufs destinés à la consommation, ce qui permet la couverture de 100% des besoins de consommation nationale.

Elle enregistre un chiffre d'affaires annuel d'environ 32,4 milliards de dirhams, en plus de la création d'environ 141.000 emplois directs et 324.000 emplois indirects, grâce aux efforts déployés pour le développement de la filière dans le cadre du contrat-programme



2011-2020.

En effet, le nouveau contrat-programme a pour but la création d'environ 140.000 nouveaux emplois, portant ainsi le nombre total d'emplois créés dans la filière à environ 600.000 emplois. Il vise également à faire face aux contraintes qui entravent certains maillons de la chaîne de valeur de la filière avicole.

Par ailleurs, dans le cadre du programme exceptionnel pour faire face à l'impact du déficit pluviométrique et soutenir le secteur agricole, une subvention est allouée pour environ 800.000 tonnes d'aliments composés pour la sauvegarde de la volaille avec un budget de 1,1 milliard de dirhams.

Ce salon phare pour les professionnels a permis depuis sa création en 1998 d'attirer un nombre croissant de visiteurs et d'exposants aux niveaux national et international. Ont pris part à cet événement des professionnels, des administrateurs de la Confédération des Organisations Africaines du Développement de l'Aviculture (CADA), des élus et des responsables du ministère.

Conférence de la FAO pour l'Afrique

Le Maroc accueille la 33ème session

Dans un communiqué conjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, l'institution internationale tiendra sa prochaine Conférence régionale pour l'Afrique (ARC33) du 18 au 20 avril 2024 à Rabat, sous l'égide du Maroc. Cette Conférence, qui se tiendra sous le thème « Systèmes agroalimentaires résilients et transformation rurale inclusive », constitue une opportunité

majeure pour les pays africains afin de discuter de solutions pratiques pour la sécurité alimentaire et l'amélioration de la production agricole, indique le communiqué.

L'événement devrait attirer des délégués de toute l'Afrique, notamment des ministres de l'Agriculture et d'autres portefeuilles essentiels à la transformation des systèmes alimentaires, tels que les finances, le commerce et l'industrie, la foresterie, la pêche, l'environnement, la science et la technologie, la santé, entre autres, ainsi que

des représentants de la société civile, du secteur privé, des partenaires de développement et des pays membres observateurs.

L'ARC33 servira de plateforme stratégique pour les membres et autres parties prenantes afin de partager les meilleures pratiques, explorer des partenariats et discuter des opportunités et solutions innovantes sur la transformation des systèmes agroalimentaires. Une équipe du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique s'est récemment rendue à Rabat pour tenir les consultations avec le pays hôte et collaborer au sujet des préparatifs de la Conférence. Une réunion des hauts fonctionnaires, axée sur les questions techniques liées à la sécurité alimentaire et à la transformation des systèmes agroalimentaires en Afrique, se tiendra en ligne en mars 2024 et précédera les discussions de la conférence ministérielle qui aura lieu en avril.

La Conférence régionale est l'organe directeur le plus élevé de la FAO en Afrique. La 33ème session aura lieu à la veille du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM), prévu du 22 au 28 avril 2024 à Meknès.



TPME marocaines dirigées par des femmes

La BERD débloque vingt millions d'euros de soutien



La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a annoncé, mardi, un prêt de 20 millions d'euros à la Banque marocaine pour le commerce et l'industrie (BMCI) pour soutenir les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) marocaines dirigées par des femmes. Ce partenariat mettra l'accent sur les investissements dans la digitalisation et inclura un support renforcé aux TPME dirigées par des femmes situées dans les régions affectées par le séisme du 8 septembre 2023. Il sera renforcé par un programme d'assistance technique, financé par l'Union européenne, qui offrira un soutien concret en termes de conseil, formation et développement des TPME dirigées par des femmes afin de renforcer leur développement de compétences et de savoir-faire entrepreneurial. De plus, une subvention financée par l'Union européenne sera octroyée aux TPME dirigées par des femmes pour les investissements dans la digitalisation, fait savoir l'institution financière basée à Londres, assurant que cette facilité, qui s'inscrit dans le cadre du programme Women in Business (WiB) de la BERD, favorisera l'inclusion économique des femmes. À ce jour, la BERD a investi 4,3 milliards d'euros dans le pays à travers 96 projets.

Mots fléchés

par Moncef BENKIRAN

Très complexes

Mis à la place qu'il faut

Respirer Poisson dans un bocal

Organe d'oiseau Vaut deux

Indication d'état civil Célèbre château

Enveloppe de ver à soie Anerie

Trop hâtif Cité des fouilles Article

Rejoint Pays d'Asie

Se fait à l'estime Jeune pousse

De la moitié nord du globe

Marque le dédain Aller sans retour

Permet de voler Ville de France

Gaine Unités de cavalerie

Tronc Bronzée Chose latine

Précède Jadida Guerriers japonais

Vent chaud Couverture de moteur

Boîte à bijoux Comme Poutine

Etendue d'eau Originnaire

Maïs Ennemi de Grant

Indigne de confiance Instrument d'optique

Drap Orment les ha-mecons

Relatif à un tremblement de terre

Sort de l'abcès Fragile, délicat

Infusions Hymne

Inventives La rumeur Regimber

Argon Engrais Passage étroit

Précède nu Hurllement

Perte de fraîcheur Recto Liquide

A tête Anti-moine

Presse Agent de liaison

Femelle allée Baryum

Rouge chez l'indien Monument au mort

Bonne opinion Bien roulé

Cœuvre d'art Couvre-chefs

Cassa Dense

Solutions Mots fléchés

C	C	T	R	A	C	A	I	R		
B	A	F	O	U	I	L	L	E	R	O
F	A	R	F	E	L	U	C	O	U	
P	E	E	E	B	A	H	I	S		
E	T	R	I	Q	U	E	N	E	E	S
R	E	A	L	T	S	A	V	E		
G	R	I	L	S	A	I	L	E	S	
O	I	S	E	A	U	C	O	Q	O	
L	A	E	T	L	A	G	U	R	U	
A	P	I	E	T	O	N	N	E	I	R
T	I	R	E	T	A	A				
A	G	E	S	R	E	J	E	T	O	N
N	E	O	P	E	R	E	R	O	C	E
R	O	U	S	S	E	T	T	E	E	

Sudoku

par Sadiq JIYAR

Facile

1	4	2	3	5	8	
8	7	9				
2	3	5	8	7	4	
7	2	8	6	4		
3	9	4		2	1	
4	6	1	2	8	3	7
2	1	5	7	9	6	
	4	3	1	8	5	
8	7	6	4	3	2	

Moyen

1	8	2	4	3	7	5
3	8			4		
7	2	1	3			9
7	4	1		5		
1		5	6		2	7
5		4		9		6
	6	9	1			3
9	5		3	1	6	
8	1		5			2

Difficile

		6	3			4	
5	1					3	
	2		8	7			
		3		2		9	
			7			6	5
9			1		8		
		7	6		3		
			4			2	
4	8			5		1	

Expert

	8					6	
		7	8	4			
7		9					
	2		7	8		5	
		4					
8	1		6				
				5	6	7	9
	6						2
9			2				1

Règles du jeu

Les règles du sudoku sont très simples. Un sudoku classique contient neuf lignes et neuf colonnes, donc 81 cases au total. Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases. Au début du jeu, une vingtaine de chiffres sont déjà placés et il vous reste à trouver les autres. En effet, une grille initiale de sudoku correctement constituée ne peut avoir qu'une et une seule solution. Pour trouver les chiffres manquants, tout est une question de logique et d'observation.

Solutions Sudoku

Facile

2	7	3	1	8	4	6	9	5
8	5	1	9	2	6	7	4	3
4	6	9	3	7	5	1	8	2
1	9	6	8	3	7	2	5	4
5	4	2	6	1	9	3	7	8
3	8	7	5	4	2	9	1	6
7	1	4	2	5	3	8	6	9
6	2	8	4	9	1	5	3	7
9	3	5	7	6	8	4	2	1

Moyen

5	1	4	8	9	6	7	2	3
3	8	7	5	2	1	4	6	9
6	9	2	3	4	7	8	5	1
9	2	8	4	6	3	1	7	5
1	6	5	9	7	2	3	8	4
7	4	3	1	5	8	6	9	2
4	7	6	2	1	5	9	3	8
8	5	1	6	3	9	2	4	7
2	3	9	7	8	4	5	1	6

Difficile

2	3	9	7	8	4	5	1	6
8	5	1	6	3	9	2	4	7
4	7	6	2	1	5	9	3	8
7	4	3	1	5	8	6	9	2
1	6	5	9	7	2	3	8	4
9	2	8	4	6	3	1	7	5
6	9	2	3	4	7	8	5	1
3	8	7	5	2	1	4	6	9
5	1	4	8	9	6	7	2	3

Expert

1	7	6	5	2	3	8	9	4
2	5	9	8	4	7	1	3	6
8	4	3	1	9	6	7	5	2
3	8	2	6	1	4	5	7	9
5	6	1	3	7	9	2	4	8
7	9	4	2	5	8	3	6	1
6	1	7	4	8	5	9	2	3
9	3	8	7	6	2	4	1	5
4	2	5	9	3	1	6	8	7

L'Opinion

S.A. Arrissala - ICE 001639258000067
10, Rue Al Marj, RABAT
Central : 0537 29 30 03 (04)

Directeur du journal
Majdouline EL ATOUABI
Rédacteur en Chef
Saad JAFRI
Rédacteur en Chef économie
Soufiane CHAHID
Editorialiste
Jamal HAJJAM
Responsable de production
Mohammed BENAZZOUZ
Chef adjoint des éditions web
Anass MACHLOUKH
Responsable Sport
Hamid YAHYA

Mail : redaction@lopinion.ma
Mail : publicite@arrissala.co.ma
Tél : 0667 35 73 73
Agences régionales

RABAT - 11 Av. Allal Ben Abdallah
Tél : 0537 72 78 12 - 0667 35 73 73
CASABLANCA - 6 boul. Mohammed V
Tél : 0522 20 33 23 - 0667 35 73 73
AGADIR - Av. Hassan II
Tél : 0528 84 14 47 - 0667 35 73 73
MARRAKECH - Guilliz, 21 rue Tarik
Ibn Ziad (loc. 10)
Tél : 0524 43 75 10 - 0637 35 73 73
TANGER - 80, Rue de la Liberté
Tél. 0637 35 73 73
Impression : GLM

Microsoft

Teams passe à l'exportation directe des données vers Excel

Microsoft révèle des améliorations innovantes pour Teams, avec en tête la capacité d'exporter facilement des données directement vers Excel.

L'annonce récente de Microsoft dévoile un nouvel épisode d'innovation pour son application Teams, avec une fonctionnalité particulièrement attendue par les utilisateurs : la possibilité d'exporter des données directement vers Excel. Cette mise à jour marque une avancée significative dans l'amélioration de l'expérience utilisateur, offrant une solution fluide et efficace pour la gestion des informations au sein de l'écosystème Teams. Cette avancée intervient à la suite d'une intensification récente de la communication de la firme de Redmond concernant ses divers services, marquée notamment par le déploiement progressif de One Outlook, la version unifiée de sa messagerie instantanée, au cours des dernières semaines. L'exportation directe vers Excel offre une connectivité sans heurts entre les deux applications, offrant aux utilisateurs un moyen intuitif de transférer des données



importantes, cela peut aussi renforcer l'intégration harmonieuse de ces outils de productivité. Quelque temps après ces développements, le géant américain a captivé l'attention en annonçant l'arrivée d'une nouvelle version d'Office, marquant ainsi un tournant dans sa stratégie en

proposant une alternative sans abonnement.

Il faut noter que la fonctionnalité d'exportation offrira aux utilisateurs la capacité d'analyser leurs données de manière plus approfondie tout en simplifiant le partage d'informations avec d'autres collaborateurs. Par le biais de

son blog officiel, le géant américain souligne également que les utilisateurs auront la possibilité de filtrer les données en fonction de la demande, du demandeur et de la plage de dates avant de procéder à l'exportation vers une feuille de calcul Excel.

Dans une démarche visant à

encourager les interactions fluides entre les collaborateurs, la firme a récemment dévoilé une série d'innovations à venir dans Teams. Parmi ces nouveautés, une fonctionnalité particulièrement attendue permettra aux utilisateurs de laisser des réactions telles que des « j'aime » ou des commentaires sur les rapports générés par les différents membres de l'entreprise.

Cette annonce souligne l'engagement de Microsoft à enrichir continuellement l'expérience utilisateur au sein de Teams en intégrant des fonctionnalités interactives favorisant la communication au sein des équipes. Cette nouvelle fonctionnalité s'inscrit dans la vision plus large de Microsoft visant à optimiser les flux de travail collaboratifs, à fournir des solutions efficaces et à répondre aux besoins en constante évolution des utilisateurs.

M. L.

LA WEB RADIO

R212j #MDM

DES MAROCAINS DU MONDE

ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIQUE

Télécharger notre application mobile sur Android !

DISPONIBLE SUR Google Play

SCAN ME!

Annonces Immobilières

BELLA VISTA
PROMOTEUR
DIRECT
VENTE DIRECTE
5, AVENUE
ANNAKHIL
HAY RYAD GSM : 0661
23-80-23 /
0661 15-31-31
Email: Abdellouhab.
bengelloun@gmail.com



A VENDRE

1. Plateau Akreuch 1 ha titré 9 lots de villas de 600, 650, 700 m², suivant note de renseignement récente accès goudronné, bien situé (belle vue sur la ville de Rabat), T.B placé à 500 m de la mosquée Otaïba, derrière le Palais

Cheikh Zaïd, Souissi, Rabat. 0661 23-80-23 / 0661 15-31-31

2. El Menzeh Eden sur l'avenue Mohamed VI, Rabat, beau projet autorisé pour 15 villas plus équipements :
- 09 villas de 1700 m² environ
- 06 villas de 550 m² environ
- Et 1 équipement commercial

3. El Menzeh (Km 20 Avenue Med VI), 8 km après le Golf Royal Projet de 42 villas de 500 à 900 m² chacune. Stade final d'autorisation (50% à vendre ou en co - développement) avec un promoteur ayant de bonnes références récentes. 0661 23-80-23 ou 0661 15-31-31

4. El Menzeh Km 22, b. parcelle de 22 000 m², sur rte goudronnée (en colline belle vue) 10 lots de 1000 m² chacun, autorisé suivant note de renseignement : 0661 23-80-23 ou 0661 15-31-31

5. Bella Vista : T.beaux appts Bouznika plage (plage Cherat) à 1 km de Bouznika Bay (Golf) titres fonciers libérés de toutes hypothèques et crédit bancaire assuré à 50%
Toutes sup : 0661 23-80-23 ou 0661 15-31-31 www.bellavista.ma

6. Bella Vista : 16 lots de villas (3 niveaux) autorisées htstg 1er rang front de mer (Bouznika Plage Cherate à 250 m de la mer + 16 lots sur 1 ha de verdure). 0661 23-80-23 ou 0661 15-31-31 www.bellavista.ma

7. Ain Attiq très joli lot de 8000 m² sur route principale (Route de Rabat - Casa) à lotir ou à construire avec rentabilité assurée (4 étages) avec rez-de-chaussée commercial, chiffre d'affaires très intéressant, 0661 23-80-23 ou 0661 15-31-31

8. Terrain à Safi, 42.000 m², proche de l'Avenue Al Massira Al Khadra à 1 km. Habitant économique amélioré R + 2 + activités de commerces et services, d'accueil : Salles des fêtes, grandes surfaces commerciales, plateaux bureaux et activités industrielles : 0661 23-80-23 ou 0661 15-31-31

(20820)

16 | ANNONCES

ANNONCES
ADMINISTRATIVESOFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU DIRECTION
REGIONALE DU NORD
MAINTENANCE DES
EQUIPEMENTS DES
ARMOIRES BT RELEVANT DE
LA DIRECTION REGIONALE
DU NORD.AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT- N° 141DR9/C/I/2023
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DES ARMOIRES BT RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE DU NORD.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 799 808,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 18 000DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

• Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

• Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

• Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 27/12/2023 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger

Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Email : fferrasi@onee.ma - fboujida@onee.ma

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

(22070/4)

Polyclinique de la CNSS
MarrakechAVIS MODIFICATIF
Avis d'Appel d'Offres

Ouvert N°21/2023

Caisse Nationale de Sécurité
SocialePolyclinique CNSS
MARRAKECH

(Séance publique)

La Polyclinique de la CNSS Marrakech informe les concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°21/2023 relatif pour l'acquisition de Matériel Médical réparti en 03 lots distincts que les montants de l'estimation des coûts et du cautionnement provisoire seront modifiés:

L'estimation des coûts est fixée à la somme de :

Pour le Lot 1 : 35 000,00 dh TTC
Montant en chiffre Dhs (Trente cinq mille Dhs TTC)

Pour le Lot 2 : 50 000,00 dh TTC

Montant en chiffre Dhs (Cinquante mille Dhs TTC)

Pour le Lot 3 : 25 000,00 dh TTC

Montant en chiffre Dhs (Vingt cinq mille Dhs TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Pour le Lot 1 : 700 dh

Montant en chiffre Dhs (Sept cent dhs)

Pour le Lot 2 : 1 000 dh

Montant en chiffre Dhs (Mille dhs)

Pour le Lot 3 : 500 dh

Montant en chiffre Dhs (Cinq cent dhs)

(22073)

OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE et de L'EAU
POTABLE (ONEE)Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORDEquipelement du magasin
provincial à CHEFCHAOUEN.AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 142 DR9/C/

AMN/2/2023

Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : l'Equipelement du magasin provincial à CHEFCHAOUEN.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 419.760,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4.200,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Une visite des lieux facultative est prévue le 19/12/2023 à 10 :00 à partir de la Direction Provinciale de CHEFCHAOUEN.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

• soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

• soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

• soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 03/01/2024 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau:

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 -

94-02-08/05-39-94-39-71

- courriel électronique : fferrasi@onee.ma - ielhassani@onee.ma ;

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

(22071/2)

OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE et de L'EAU
POTABLE (ONEE)Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORDFOURNITURE DES
PRODUITS CHIMIQUES ET
MILIEUX DE CULTUREDESTINES POUR LES
LABORATOIRES DE LA
DIRECTION REGIONALE

DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°138DR9/C/i/2023

Séance publique

La Direction Régionale du Nord
de l'ONEE-Branche Eau, sise 6,
Rue Melilla, Castilla, à Tangerlance le présent appel d'offres
qui concerne : FOURNITURE
DES PRODUITS CHIMIQUES
ET MILIEUX DE CULTUREDESTINES POUR LES LABO-
RATOIRES DE LA DIREC-
TION REGIONALE DU NORD.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 468 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4 700,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE

(22070/2)

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
CENTRE REGIONAL DES METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION MARRAKECH-SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° :05/CRMEF/2023

Le 11/12/2023 à 10 h, il sera procédé, dans la salle des réunions du siège principal du Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation Région Marrakech-Safi, sis à Rue Mouzdalifa, près du lycée Sahouane à Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national pour : L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIELS AU PROFIT DU CENTRE REGIONAL DES METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION REGION MARRAKECH-SAFI ET SES ANNEXES EN LOT UNIQUE comme suit :

Objet	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
l'acquisition du matériel informatique et logiciels au profit du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation région Marrakech Safi et ses annexes en lot unique	10 138.00 DH Dix mille cent trente-huit dirhams	506 904.00 DH Cinq cent six mille neuf cent quatre dirhams

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : «www.marchespublics.gov.ma».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès de l'unité de gestion budgétaire, matérielle et financière au siège principal du centre régional des métiers de l'Education et de la Formation région Marrakech-Safi, sis à boulevard Mouzdalifa à côté du lycée Sahnoune à Marrakech, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

(22050)

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Polyclinique de la CNSS Marrakech
AVIS MODIFICATIF
Avis d'Appel d'Offres Ouvert Simplifié N°19/2023
Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Polyclinique CNSS MARRAKECH
 La Polyclinique de la CNSS Marrakech informe les concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert simplifié N°19/2023 relatif aux travaux d'aménagement de divers services de la polyclinique CNSS MARRAKECH en lot unique que la date de la visite de lieux sera modifiée.
 Date visite des lieux, le 05/12/2023 à 11h à la polyclinique CNSS, ROUTE TARGA - MARRAKECH au lieu du 30/11/2023 à 11h.

(22075)

OFFICE NATIONAL DE l'électricité et de l'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
FOURNITURE DE LA VERRERIE ET PETITS MATERIELS SCIENTIFIQUES DESTINES AUX LABORATOIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DU NORD
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°130DR9/C/i/2023
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : **FOURNITURE DE LA VERRERIE ET PETITS MATERIELS SCIENTIFIQUES DESTINES AUX LABORATOIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DU NORD**

TION REGIONALE DU NORD.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 312 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 200,00 DH. Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
 - Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 27/12/2023 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla,

Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau
 - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger
 Téléphone : 05-39-32-85-18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Email : fferrasi@onee.ma
 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats). (22070/1)

OFFICE NATIONAL DE l'électricité et de l'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Maintenance des appareils de mesure en continu des ouvrages de production relevant de la Direction Régionale du Nord
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 140DR9/C/I/2023
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Maintenance des appareils de mesure en continu des ouvrages de production relevant de la Direction Régionale du Nord

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations

s'élève à 799 200,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8.000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP et Bordereau des Prix) est téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
 - Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 27/12/2023 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau
 - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger

Téléphone : 05-39-32-85-18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71 Email : fferrasi@onee.ma - fboujida@onee.ma

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats). (22070/3)

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE l'ELECTRICITE ET DE l'EAU POTABLE(ONEE) BRANCHE EAU
Direction Approvisionnement et Marchés
Avis d'Appel d'offres Ouvert N° : 73/DAM/EE/2023 à lot unique
Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Réalisation de trois forages dans les provinces de Dakhla, Aousserd et Boujdour.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 3.000.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provi-

soire est fixé à : 30.000,00 MAD
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05/06, Fax : (+212) 0537 66 75 13.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 27 Décembre 2023 à 09:30 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Projets Eau Potable de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 22.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats) (22077)

ITISSALAT AL MAGHRIB
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PR610218/PI

Itissalat Al Maghrib lance l'appel d'offre ci-après :

SELECTION D'UN CABINET RH POUR RECRUTEMENT ET EVALUATION DES CHARGES DE RELATION CLIENTS IAM

Les sociétés désirant participer à cette consultation peuvent demander le cahier des charges auprès des adresses e-mail :

s.hammoudi@iam.ma
 m.elkoulali@iam.ma
 La date limite de dépôt des offres est fixée au 21/12/2023 avant 15h. (22066)

ITISSALAT AL MAGHRIB
AVIS D'APPEL D'OFFRES PR608453/MC

Itissalat Al Maghrib relance l'appel d'offre ci-après :

ACQUISITION DE BLOC-NOTES, CARNETS DE ROUTE ET CHEMISES IMPRIMEES

Les sociétés désirant participer à cette consultation peuvent demander le cahier des charges auprès des adresses e-mail :

s.hammoudi@iam.ma
 m.elkoulali@iam.ma
 La date limite de dépôt des offres est fixée au 14/12/2023 avant 15h. (22063)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
COMMUNE DE MOHAMMEDIA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
AVIS D'EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2023

La Commune de Mohammedia organise des examens d'aptitude professionnelle au profit des fonctionnaires relevant de cette commune ayant une ancienneté de six ans au moins dans leurs grades au 17/12/2023, et ce selon le tableau ci-joint :

GRADE	ACCES AU GRADE	NOMBRE DE POSTE	CONDITIONS DE PARTICIPATION	DATE D'ORGANISATION DE L'EXAMEN	DERNIER DELAI DE DEPOT DES CANDIDATURES	LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES	LIEU DE DEROULEMENT DE L'EXAMEN
ADMINISTRATEUR ADJOINT	ADMINISTRATEUR	1	Examen est ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins six ans d'ancienneté dans leurs grades au 17/12/2023	17/12/2023	15/12/2023	Le président du Conseil Communal de la ville de Mohammedia -Division des Ressources Humaines	Lycée collégial EL AKID AL ALLAM
Adjoint Administratif 2ème grade	Adjoint Administratif 1er grade	3					
Adjoint Technique 1er grade	Adjoint Technique principal	1					
Adjoint Technique 2ème grade	Adjoint Technique 1er grade	28					
Technicien 2ème grade	Technicien 1er grade	2					
Technicien 3ème grade	Technicien 2ème grade	3					

(22014)

18 | ANNONCES

ANNONCES ADMINISTRATIVES

**DIRECTION REGIONALE D'Oujda
AVIS DE CONSULTATION OUVERTE**

N° PR611196/COU.DROU
LA DIRECTION REGIONALE D'ITISSALAT AL MAGHRIB A Oujda RECEVERA JUSQU'AU 18 DECEMBRE 2023 A ONZE (11) HEURES DERNIER DELAI, AU BUREAU D'ORDRE DE LA DIVISION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, SIS - ANGLE BOULEVARD MED V ET RUE BANI MARINE - Oujda, LES OFFRES DE PRIX CONCERNANT : TRAVAUX DE MAINTENANCE PREVENTIVE DES SITES MSAN OUTDOOR RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE DE MAROC TELECOM Oujda. LES CONDITIONS DE SOUMISSION AINSI QUE LES MODALITES DE PARTICIPATION SONT CONSIGNEES DANS LE CAHIER DES CHARGES.

LES CAHIERS DES CHARGES SOUS FORMAT ELECTRONIQUE SONT A DEMANDER GRATUITEMENT AUPRES DU SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE DE LA DIVISION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE / DIRECTION REGIONALE Oujda.
E-MAIL /a.abounouh@iam.ma; .bakhtaoui@iam.ma; h.ellali@iam.ma; A.Tanouyat@iam.ma.

(22069)

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION RABAT SALE KENITRA
PROVINCE DE KENITRA
COMMUNE DE SOUK EL ARBAA
DU GHARB
AVIS DE VENTE AUX
ENCHERES PUBLIQUE**

N°09/2023

Dans le cadre des travaux d'aménagement des voies pénétrantes de la ville ver bel ksiri, ksar el kebir et moulay bousselham par la société adjudicataire qui arrachera 170 arbres avec leurs racines des axes citer. Visitable a route bel ksiri près de la salle moulay ali Souk El Arba Du Gharb. La présidente du conseil communal de la ville De Souk El Arbaa Du Gharb porte à la connaissance du public qu'une vente aux enchères

N°09/2023 du produit de cette opération se tiendra Le Jeudi 21 Décembre 2023 à partir de onze heure (11 H) au parc municipal

*Tous les concurrents doivent se présenter avec leurs CIN avant la vente.
*Présenté une caution provisoire bancaire ou délivrer par le percepteur au président de la commission avant le début de l'enchères d'un montant de trente mille dirhams (30 000,00 dh)
*Le prix de vente doit être payé sur place avec une majoration de dix pour cent 10%.

* lesdites quantités doivent être évacuées dans un délai ne dépassant pas les trente jours. Dépassant ce délai la commune a le droit d'évacuer les lieux sans aucune indemnité.

(22060)

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CAIDAT ARGANA
CT IMILMAISS**

Avis d'appel d'offres négocié NATIONAL n°01/2023

Le 21/12/2023 à 11 heures, Il sera procédé dans le siège de la commune d'Argana, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres négocié sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS OUTNA ET AGAOUZ A LA COMMUNE TERRITORIALE IMILMAISS

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés public, à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt deux mille Dirhams (22 000,00) Dirhams

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Un million cent mille cinquante huit Dirhams 1 100 058,00 Dhs) toutes taxes comprises

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 ET 135 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Le dossier technique doit com-

prendre :

Pour les concurrents : il est exigé la production du certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'original suivant :

Secteur C Qualification exigée C1 Classe minimale 4

•La date limite de dépôt des offres des concurrents est : le 21/12/2023 à 11h00

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

(22087)

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA**

**PROVINCE DE KHOURIBGA
COMMUNE DE KHOURIBGA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT**

**INTERNATIONAL
N° 11 / 2023**

Le lundi 25/12/2023 à 11h00, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la Commune de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix, n° 11/2023 du 25/12/2023 pour l' :

ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN D'ECLAIRAGE PUBLIC AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KHOURIBGA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

UN MILLION HUIT CENT

TREIZE MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT DIRHAMS TTC (1 813 698,00 DHS TTC).

- Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

TRENTE CINQ MILLE DIRHAMS (35.000.00DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 05 du règlement de consultation.

(22088/1)

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA**

**PROVINCE DE KHOURIBGA
COMMUNE DE KHOURIBGA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL**

N° 12 / 2023

Le mardi 26/12/2023 à 11h00, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la Commune de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix, n° 12/2023 du

(22088)

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION RABAT-SALE-KENITRA
PROVINCE DE SIDI KACEM
COMMUNE DE LAMRABIH**

**Avis de concours d'aptitude de professionnelle
Commune de LAMRABIH au titre de l'année 2023**

Le président de la commune de LAMRABIH et selon les lois organisant les procédures de passation des examens d'aptitude professionnelle annonce que les examens de l'aptitude professionnelle au titre de l'année 2023 seront organisés le 26 Décembre 2023 à 10h00 au siège de la commune pour l'avancement au grades suivants :

- Technicien 3ème grade.
- Adjoint Technique 1er grade.

Ces examens sont ouverts aux fonctionnaires de la commune possédant une ancienneté de six ans au grade initial en date du 26 Décembre 2023 pour les grades technicien et adjoint technique.

Les postes ouverts pour chaque grade est de 14%.

Les demandes doivent être transmis à M. le président avant le 25 décembre 2023, munis d'une copie du dernier arrêté en grade légalisée, les examens organisés seront organisés comme suit :

a- Les examens écrits :

Examen écrit	durée	coefficient
Grade technicien 3ème grade - Sujet professionnel	3 heures	4
Grade adjoint technique 1er grade - Sujet professionnel	2 heures	3

b- Les examens oraux :

Examen	durée	coefficient
Grade technicien 3ème grade Discussion concernant la fonction exercée et si nécessaire le candidat au poste technicien 3ème grade sera soumis a un test appliqué.	Entre 15 et 30 Discussion concernant minutes	3
Grade technicien 3ème grade Discussion concernant la fonction exercée et si nécessaire le candidat au poste technicien 3ème grade sera soumis a un test appliqué.	Entre 15 et 30 Discussion concernant minutes	2

(22058)

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة تطوان
دائرة تطوان
قيادة ازلا - الزينون
جماعة ازلا

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

برسم سنة 2023

ينهي رئيس الجماعة الترابية أزلا إلى عموم موظفي الجماعة انه سيجري

يوم 2023/12/24 بمقر جماعة أزلا امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2023

مفتوح في وجه الدرجات التالية:

عدد المناصب المعتبر على	الدرجة المتبارى بشاتها	الدرجة الحالية
منصب (01)	مساعد تقني من الدرجة الأولى	مساعد تقني من الدرجة الثانية

والتابعين لجماعة أزلا، والذين قضوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة عند إجراء أول اختبار.

توجه طلبات الترشيح إلى مكتب الموارد البشرية بجماعة أزلا، وذلك إلى

غاية يوم : 2023/12/23، وهو آخر أجل لقبولها.

(22054)

**ANNONCES
LEGALES**

« **SFM EXPERTS** »
**Société d'expertise
comptable**

**Casablanca - 46, Boulevard
Abdelkrim El Khattabi.**

Tél : 05.22.31.46.18

« **MARCHESINI GROUP
MAROC** »

**Société à responsabilité
limitée au capital de 50.000
dirhams**

**Siège social : 11, Rue El
Wahda, Résidence Imam
Ali, Appt N° 2
- Casablanca -**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date à Casa-
blanca du 30 octobre 2023,
il a été établi les statuts d'une
société à responsabilité limi-
tée dont les caractéristiques
sont les suivantes :

Dénomination : **MARCHE-
SINI GROUP MAROC**

Objet social :

La société a pour objet, tant
au Maroc qu'à l'étranger tant
pour son compte que pour le
compte des tiers :

les études, le conseil, l'assis-
tance technique en matière
de commerce, de fabrication
pour les industries des pro-
duits pharmaceutiques, cos-
métiques, agroalimentaire et
les emballages ;

la gestion et l'exploitation
directe ou indirecte de tous
fonds acquis, pris au bail ou
qui lui sont apportés dans
le cadre de son activité ou
de toutes autres activités
connexes ;

la participation de la société
par tous les moyens à toutes
entreprises créées ou à créer,
notamment par voie de créa-
tion de sociétés nouvelles
d'apport, fusions, alliances,
souscription ou achat de
titres, droits sociaux ou en
association, en participation
quelconque ;

fabrication, commercialisa-
tion, importation distribu-
tion, prestation de services,
assistance technique, forma-
tion, projet, d'ingénie-
rie, fourniture de machines,
équipements et de pièces de
rechange pour l'industrie
pharmaceutique, cosmétique
et agroalimentaire ;

Les services commerciaux
de prospection du marché
marocain.

Auquel il y a lieu de rajouter :
la création, l'acquisition, la
location, la crise en loca-
tion-gérance de tous fonds
de commerce, la prise à bail,
l'installation, l'exploitation de
tous établissements, Fonds de
commerce, usines, ateliers, se
rapportant à l'une ou à l'autre
des activités en rapport direct
ou indirect avec l'objet de la
société :

la prise, l'acquisition, l'explo-
itation ou la cession de tous
procédés, marques et brevets
concernant ces activités ;
la participation directe ou
indirecte de la société dans
toutes opérations financières,
immobilières pouvant se rat-
tacher à l'objet social ou à tout
objet similaire ou connexe.

Et plus généralement toutes
les opérations commerciales,

financières, industrielles,
artisanales, mobilières et
immobilières pouvant se rat-
tachant aux objets ci-dessus
ou pouvant les favoriser
Siège social : Casablanca -
11, Rue El Wahda, Résidence
Imam Ali, Appt N° 2

Durée : La durée est fixée à
99 années à compter du jour
de son immatriculation au
registre du commerce.

Apport : Les associés,
ci-après, ont fait apport à la
société d'une somme en nu-
méraire de cinquante mille
(50.000) dirhams.

Capital social :
Le capital social est fixé à la
somme de cinquante mille
(50.000) dirhams. Il est divisé
en cinq cent (500) parts
d'une valeur nominale de
cent (100) dirhams chacune,
intégralement libérées, et
réparties entre les associés en
proportion de leurs apports
respectifs.

Associés :
La société **MARCHESINI
GROUP IBERICA SL**

499 parts
Monsieur FRANCISCO JA-
VIER AGUILAR BEITIA

1 part

Gérant :
Monsieur FRANCISCO JA-
VIER AGUILAR BEITIA, de
nationalité espagnole, né le 24
décembre 1969 à Barcelone,
demeurant à Barcelone - Rue
Vilaseca 43, P02, Sant Joan
de Vilatorrada, et titulaire du
passeport N° PAL903334.

Le dépôt légal a été effec-
tué au Greffe du Tribunal
de Commerce de Casablan-
ca le 28 novembre 2023,
sous le numéro 895599.

La société est immatriculée
au Registre du Commerce du
Tribunal de Commerce de
Casablanca le 28 novembre
2023 sous le numéro analy-
tique 605429.

**Pour Extrait et Mention
Le Gérant
(22059)**

**DISSOLUTION
JURIDIQUES**

**STE « DELTA CREATIVE
SOLUTIONS » S.A.R.L AU
SIEGE SOCIAL: N° 274**

**LAMAADIATE
TAROUDANT.
RC: 9087**

Aux termes de deux actes
S.S.P en date, 10-10-2023
enregistré à TAROUDANT,
l'assemblée générale décide :

• Dissolution anticipée de la
société STE « DELTA CREA-
TIVE SOLUTIONS » S.A.R.L AU
AU
Dépôt légal effectué à TA-
ROUDANT sous le N° 728
LE 13/11/2023.

(22065/2)

**FIDUCIAIRE
OUSSADDEN CONSEIL
MARIETTA SOCIETE A**

**RESPONSABILITE
LIMITEE**

**A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL
DE 100.000,00 DH**

**SIEGE SOCIAL: MAG
N3 ET MAG N4 RDC
LOT MANAR N157
MARRAKECH**

Conformément aux délibé-
rations de l'assemblée géné-
rale extraordinaire tenue le

24 novembre 2023, il a été
décidé ce qui suit :

La dissolution anticipée de la
société ;

Nomination du liquidateur :
Mr EL BAKOURI ABDE-
LAALI ;

Siège de liquidation : MAG
N3 ET MAG N4 RDC
LOT MANAR N157 MAR-
RAKECH.

Le dépôt légal a été effectué
au greffe de tribunal de com-
merce de Marrakech en date
du 27/11/2023 sous le numé-
ro 154660.

(22062)

**AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE**

**JADEER MARKETING
MANAGEMENT SARLAU
SOCIETE A**

**RESPONSABILITE
LIMITEE**

**D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL**

DE 100.000 DH

**SIEGE SOCIAL ; Casablan-
ca, ANGLE RUE PRINCE
MLY ABDELLAH ET RUE
NAKHLA .IMM1 ETG 4
APP 7**

Aux termes d'un acte sous
seing privé à Casablanca en
date du 12/10/2023 il a été
établi les statuts d'une société
à responsabilité limitée d'as-
socié unique, dont les caracté-
ristiques sont les suivantes :

-Dénomination :

«JADEER MARKETING
MANAGEMENT »SARLAU

-OBJET SOCIAL :

La société a pour objet au
Maroc ainsi qu'à l'étranger ce
qui suit :

•PUBLICITE.

•NEGOCE.

•TOUTE ACTIVITE DE
COMMERCE.

•IMPORT-EXPORT.

•ACHAT ET VENTE DES
BIENS IMMOBILIERS.

•ORGANISATION DES
VOYAGES.

•ORGANISATION DES
EVENEMENTS ET FOIRES.

Et plus généralement, la so-
ciété peut exercer toute opé-
ration commerciale, finan-
cière, industrielle, mobilière
ou immobilière pouvant se
rattacher directement ou
indirectement aux objets pré-
cités ou à tout objet similaire
ou connexe de nature à favo-
riser ou de contribuer à son
développement.

•Capital : Cent mille di-
rhams (100.000-DHS)

Siège Social : Angle Prince
Moulay Abdellah et Rue
Nakhla Imm 1
Etg 4 appt 7 Casablanca,

- Capital social:

Le soussigné déclare appor-
ter :

•Mr ABID ABDELKARIM
.....100.000 Dirhams

•Soit au total la somme
de..... 100.000 Di-
rhams

-Parts social

• Mr ABID ABDELKARIM
.....1000 Parts

•Soit au total la somme
de.....1000 Parts

•gérant : Monsieur ABID AB-
DELKARIM,

Signature: La société sera
valablement engagée par la
signature Unique du gérant
Mr ABID ABDELKARIM.

Le dépôt légal N°00854321

a été effectué au tribunal du
commerce de Casablanca
23/10/2023 Sous de RC n°
601193.

(22085)

**LABORATOIRE ANOUAL
CENTRE**

Adoption

de la dénomination

social « LABORATOIRE

ANOUAL CENTRE »

en lieu et place

de « EKIPLABS »

modifications de l'objet

social

Démission et nomination

d'un Gérant

Modifications statutaires

corrélatives

I. - Par décisions en date
du 12 octobre 2023, l'Asso-
cié-Unique de la société
« EKIPLABS » société à res-
ponsabilité limitée d'associé-
unique au capital de 100.000
dirhams, dont le siège social
est à Casablanca (Oasis) -
252, route de l'Oasis :

décidé d'adopter comme
nouvelle dénomination
« LABORATOIRE ANOUAL
CENTRE » en lieu et place de
« EKIPLABS » ;

décidé de modifier l'objet so-
cial de la société à l'ouverture,
l'exploitation et la direction
d'un laboratoire d'analyses de
biologie médicale et le déve-
loppement de toutes nou-
velles méthodes de dépistage
rapide des infections ;

pris acte de la démission en
date de ce jour de Madame
Hasnaa CHERIF BEN-
MOUSSA de ses fonctions de
Gérant ;

décidé de nommer en qualité
de nouveau Gérant, pour une
durée indéterminée, Mon-
sieur Jamal FEKKAK
modifié corrélativement les
articles 2, 3 et 15 des statuts.

II. - Le dépôt légal a été effec-
tué auprès du greffe du Tribu-
nal de Commerce de Casa-
blanca, le 28 novembre 2023,
sous le n°895804.

Le Gérant

(22100)

VERSION CONSULTING

ETUDES ET CONSEILS

TRAVAUX DE

COMPTABILITE AUDIT

ET CONTROLE

DE GESTION

SOCIETE HR

TRAVELLING SARL AU

SOCIETE A

RESPONSABILITE

LIMITEE ASSOCIE

UNIQUE

AU CAPITAL DEUX

MILLION DIRHAMS (2

000.000,00 DHS)

SIEGE SOCIAL : N° 01,

**IMM 17, IZDIHAR 3,
MHAMID 9,
MARRAKECH**

I) Aux termes de l'assemblée
générale extraordinaire en
date du 11/04/2023, l'asso-
cié unique de la société HR
TRAVELLING SARL AU est
ratifié :

Augmentation du capi-
tal social de la société de
1000.000,00 dhs pour le por-
ter à 2.000.000,00 dhs et ce
par une incorporation d'une
somme de 1.000.000,00 dhs
du compte courant d'associé
dans le capital social. Ladite
augmentation du capital

social de 1 000.000,00 dhs a
été effectué uniquement par
l'associé unique M. Bidouani
Lhoussain.

M. BIDOUANI LHOUS-
SAIN 2 000 000,00 dhs

TOTAL 2 000 000,00 dhs

Soit au total :

- Modification corrélative des
statuts

- Statuts refondus

- Divers

II) Déclaration déposée
au greffe du Tribunal de
Commerce de Marrakech
le 22/11/2023 sous le N°
154443.

(22068)

**BOUSSOLE CONSEIL
CABINET D'EXPERTISE**

COMPTABLE ET DE

COMMISSARIAT

AUX COMPTES

ADRESSE : 3, RUE

CALAVON ANGLE AV.

ABDELMOUMEN ET RUE

PINEL CASABLANCA

TEL : 0522 48-79-08 /

FAX : 0522 48-79-11

DELTIM

SOCIETE A RESPON-

SABILITE LIMITEE AU

CAPITAL DE 500.000,00

DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : N° 13,

RUE 303, HAY MOULAY

ABDELLAH, AIN CHOCK

- CASABLANCA

CHANGEMENT DE LA

GERANCE

Aux termes d'une délibé-
ration en date du 31 octobre
2023, l'assemblée générale
ordinaire réunie extraordi-
nairement a décidé :

1. Validation de la démission
de :

• Hajar Raissi, titulaire de la
CIN N° BK388802, en tant
que cogérante de la société.

2. Nomination en qualité de
gérante unique de la société
Melle Houda Abouyahia,
titulaire de la carte nationale
d'identité N° BE429432, fai-
sant élection de domicile à
km 7.3, route de Mekka, Cali-
fornia, Casablanca, pour une
durée indéterminée à compter
de la présente assemblée.

Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de Com-
merce de Casablanca, en date
du 28/11/2023 sous le numéro
895830.

La modification au Registre
de Commerce a été effec-
tuée au greffe du Tribunal de
Commerce de Casablanca, le
28/11/2023 sous le numéro
43515.

(22081)

BOUSSOLE CONSEIL

Cabinet d'expertise

comptable et de

commissariat aux comptes

Adresse : 3, Rue Calavon

Angle Av. Abdelmoumen

et Rue Pinel

CASABLANCA

Tél : 05.22.48.79.08 / Fax :

05.22.48.79.11

IMPERIAL FOOD

SOCIETE A RESPON-

SABILITE LIMITEE AU

CAPITAL DE 500.000,00

DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : ANGLE,

RUE DE LA PLACE ET RUE

TORECILLI CASABLANCA

Changement de la gérance

Aux termes d'une délibération
en date du 31 octobre 2023,

l'assemblée générale ordi-
naire réunie extraordinaire a
décidé :

1. Validation de la démission
de :

* HAJAR RAISSI, titulaire de
la C.I.N N° BK388802, en tant
que cogérante de la société.

2. Nomination en qualité de
gérante unique de la société
Mademoiselle HOUDA
ABOUYAHIA, titulaire de la
carte nationale d'identité
N°BE429432, faisant élection
de domicile à KM 7.3 Route
de Mekka, Californie CASA-
BLANCA, pour une durée
indéterminée à compter de la
présente assemblée.

Le dépôt légal a été effectué
au greffe du tribunal de com-
merce de Casablanca, en date
du 28/11/2023 sous le numéro
895831.

La modification au registre
de commerce a été effec-
tué au greffe du tribunal de
commerce de Casablanca, le
28/11/2023 sous le numéro
43514.

(22080)

Modification juridiques

STE « AGRO IDRISSEI »

S.A.R.L AU

SIEGE SOCIAL:

BOURAMANE LMHARZA

AIT IAAZA

TAROUDANT

•RC : 6951

•Aux termes de deux actes
S.S.P en date, 14/09/2023
enregistré à TAROUDANT,
l'assemblée générale décide

• Liquidation de la société
STE «AGRO IDRISSEI »
S.A.R.L AU

•Nomination du liquidateur :

Monsieur IDRISSEI MOULAY
BELAID CIN N° JC184336

Dépôt légal effectué à Ta-
roudant sous le N°764 LE

27/11/2023

(22065/1)

Modification juridiques

STE « DELTA CREATIVE

SOLUTIONS » S.A.R.L AU

20 | ANNONCES

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE RABAT – SALÉ – KÉNITRA
PROVINCE DE KÉNITRA
COMMUNE DE SOUK EL ARBAA DU GHARB

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE N° 08/2023

La présidente du conseil communal de la ville De Souk El Arbaa Du Gharb porte à la connaissance du public qu'une vente aux enchères N°08/2023 se tiendra à partir du **lundi 18 décembre 2023 à Dix heure (10 H)** à la fourrière communale de Souk El Arbaa Du Gharb jusqu'à achèvement de l'opération de vente concernent les éléments suivants :

N°	DESIGNATION	IMMATRICULATION	OBSERVATION
1	DFSK	7758 -B -59	SANS PAPIER
2	FIAT	69425 - A - 44	SANS PAPIER
3	DFSK	6477 -B - 40	SANS PAPIER
4	DACIA DOKKER	96965 - A - 59	SANS PAPIER
5	MITSUBISHI	835553ww	SANS PAPIER
6	MERCEDES	49176 - A - 59	SANS PAPIER
7	MERCEDES	55873 - D - 1	SANS PAPIER
8	MERCEDES	65632 - D - 6	SANS PAPIER
9	MERCEDES 207	7864 - A - 5	SANS PAPIER
10	DACIA LOGAN	25452 - A - 59	SANS PAPIER
11	DACIA LOGAN	59087 -B - 40	SANS PAPIER
12	CAMION RENAULT	7410 - A - 1	SANS PAPIER
13	1 TRIPORTEUR		SANS PAPIER
14	25 MOTO DEUX ROUES		
15	10 BOUTILLES DE GAZ GRAND FORMAT		
16	2 POMPES ELECTRIQUE		
17	10MOTEURS D'IRRIGATION		
18	2 CHARRUES		
19	FERAILLE (bois fer plastique ...)		

- *Tous les concurrents doivent se présenter avec leurs CIN avant la vente.
- *Le prix de vente doit être payé sur place avec une majoration de dix pour cent 10%.
- * pour les véhicules et engins présenter au président de la commission avant le début d'enchères une caution bancaire ou délivrée par le percepteur d'un montant de dix mille dirhams (10 000 ,00 dh) .
- *Les éléments doivent être retirer dans un délai de 48h.

(22061)

PROVINCE AL HAOUZ
CERCLE DE TAHANAOUT
CAIDAT TAMESLOHT
CT TAMESLOHT

N°- /S.R.U/CT

Avis de concours interne de capacité Professionnelle au titre de l'année 2023

Le président de la Commune de Tamesloht porte à la connaissance des fonctionnaires de la Commune , que le concours interne de capacité professionnelle aura lieu le 27/12/2023 à 15H au siège de la CT Tamesloht. Cet examen est ouvert aux fonctionnaires de la Commune ayant au moins six (06) ans d'ancienneté dans le grade selon le calendrier ci-après :

Grade de concours	Nombre de poste	examens	La durée	coeffi cient	Délai dépôt candidature	Date et heure d'examen
Technicien 1 ^{er} grade	01	1.Examen écrit	03h	04	19/12/2023	27/12/2023 à 15H
		2.examen orale	15A 30 mn	03		29/12/2023 à 15H
Assist adm 1er grade	01	1.Examen écrit	02h	03	19/12/2023	27/12/2023 à 15H
		2.examen orale	15à 30mn	02		29/12/2023 à 15h
Assist.tech 1er grade	01	1.Examen écrit	02h	03	19/12/2023	27/12/2023 à 15H
		2.examen orale	15à 30mn	02		29/12/2023 à 15h

(22055)

AVIS DE PROCEDURE NEGOCIEE AVEC PUBLICITE PREALABLE ET MISE EN CONCURRENCE

N° 35/2023

Le 12 décembre 2023 à dix 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Humaines, Financières, des Systèmes d'Information et des Affaires Générales du Ministère de l'Industrie et du Commerce, sis au N°1 Avenue de Tadla, Mabella, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à la procédure négociée avec publicité préalable et mise en concurrence, concernant les « Travaux d'installation d'un ascenseur au siège du Ministère de l'Industrie et du Commerce Sis au quartier administratif, Chellah à Rabat en lot unique ».

Le dossier de la procédure négociée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt-quatre mille dirhams (24.000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au Portail Marocain des Marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces à fournir par les concurrents :

A-UN DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT :

- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent. Ces pièces varient selon la forme juridique du concurrent :
 - S'il s'agit d'un auto-entrepreneur ou d'une personne physique agissant pour son propre compte, aucune pièce n'est exigée ;
 - S'il s'agit d'un représentant du concurrent, celui-ci doit présenter, selon le cas
 - Une copie certifiée conforme de la procuration légalisée, lorsqu'il agit au nom d'une personne physique ;
 - Un extrait des statuts de la société et/ou copie certifiée conforme à l'original du procès-verbal de l'organe compétent lui conférant le pouvoir d'agir au nom de cette société ;
 - L'acte par lequel la personne habilitée délègue son pouvoir à une tierce personne, le cas échéant.
 - S'il s'agit d'une coopérative ou d'une union de coopératives, la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de la coopérative ou de l'union de coopératives
 - La déclaration sur l'honneur (selon le modèle 9-1 prévu par l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n°1689-23 du 14 hijja1444 (3 juillet 2023) pris pour l'application de l'article 153 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics ;
 - L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant ;
- En cas de groupement**, le cautionnement provisoire et le cautionnement définitif peuvent être souscrits sous l'une des formes suivantes :
- Au nom collectif du groupement ;
 - Par un ou plusieurs membres du groupement pour la totalité du cautionnement ;
 - En partie par chaque membre du groupement de telle sorte que le montant du cautionnement soit souscrit en totalité.
- Dans les cas prévus aux b) et c) ci-dessus, le récépissé du cautionnement provisoire et définitif ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu doivent préciser qu'ils sont délivrés dans le cadre d'un groupement et, en cas de défaillance.
- La convention constitutive du groupement prévue à l'article 150 du décret n°2-22-431 ou sa copie certifiée conforme, lorsque le concurrent est un groupement.
 - Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties tel que prévu à l'article 27 du décret n°2-22-431 précité. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
 - Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale ou par tout autre organisme de prévoyance sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers l'organisme concerné ;
 - Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce (modèle 9) pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation au registre de commerce en vertu de la législation en vigueur ;
 - Des copies certifiées conformes à l'original des attestations ou autorisations requises pour l'exécution des prestations objet du marché conformément à la législation et la réglementation en vigueur, le cas échéant ;

La date de production, au maître d'ouvrage, des pièces prévues aux a) et b) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

Lorsque le concurrent est une coopérative ou une union des coopératives, il doit fournir :

- Le dossier technique, et en plus des pièces prévues à l'alinéa 1 du A ci-dessus, une attestation d'inscription au registre local des coopératives
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de la coopérative ou de l'union des coopératives ;
- L'attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 27 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle la coopérative ou l'union des coopératives est imposé.
- L'attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que la coopérative ou l'union des coopératives est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 27 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété, ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n°1-72-184 du 27 juillet 1972, relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis avis dudit organisme.

La date de production, au maître d'ouvrage, des pièces prévues aux a) et b) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

Lorsque le concurrent est un auto-entrepreneur, il doit fournir :

- le dossier technique, et en plus des pièces prévues à l'alinéa 1 du A ci-dessus, le certificat d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur ou sa copie certifiée conforme à l'original délivré depuis moins d'un an ;
- L'attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 27 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023), relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle l'auto-entrepreneur est imposé.

La date de production des pièces exigées de l'auto-entrepreneur, la coopérative ou l'union des coopératives sert de base pour l'appréciation de leur validité.

Lorsque le concurrent est un établissement public, il doit fournir :

- Le dossier technique et en plus des pièces du dossier administratif prévues à l'alinéa 1 du A de l'article 8 ci-dessus, une copie du texte l'habilitant à exercer les missions en relation avec les prestations objet du marché.
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties tel que prévu par l'article 27 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé. L'attestation précitée n'est exigée que des établissements publics soumis à l'impôt.
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale ou tout autre organisme de prévoyance sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers l'organisme concerné.

La date de production, au maître d'ouvrage, des pièces prévues aux a) et b) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

B- UN DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :

Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-après :

Secteur	Qualification	Classe minimale
S	S1	2

C- OFFRE TECHNIQUE

Ce dossier doit comprendre :

- La composition de l'équipe du concurrent, en fournissant les Curriculum Vitae, datés et signés par les concernés et le concurrent ainsi qu'une copie leurs diplômes ;
 - Chef de Projet ayant un diplôme en génie civil ;
 - Cadre Technique ayant un diplôme en Electricité et /ou Maintenance Industrielle.
- Une mémoire d'exécution détaillée de travail.
- Un planning de réalisation des travaux.

(22111)

ANNONCES ADMINISTRATIVES

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA PROVINCE DE
KHOURIBGA
COMMUNE DE KHOURIBGA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 10 / 2023**

Le vendredi 22/12/2023 à 12h00, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la Commune de Khouribga, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix, n° 10/2023 du 22/12/2023 pour l': TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIES A LA COMMUNE DE KHOURIBGA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE SIX CENT CINQUANTE-SIX DHS TTC (1.879.656.00 DHS TTC)

- Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

TRENTE CINQ MILLE DIRHAMS (35.000.00DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 05 du règlement de consultation.

(22088/3)

**OFFICE NATIONAL
DE L'électricité et de L'EAU
POTABLE (ONEE)**

**Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD**

**Surveillance électronique des
STEP et SP relevant de DR9.**

**Lot 2: STEP et SP
d'AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 139 DR9/C/
AMN/5/2023**

Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : la Surveillance électronique des STEP et SP relevant de DR9. Lot 2: STEP et SP d'AL HOCEIMA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 599.998,80 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6.000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCT et Bordereau des Prix) est téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

• Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

• Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

• Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 27/12/2023 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger

Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94 - 02 - 08 / 05 - 39 - 94 - 39 - 71

Email : fferrasi@onee.ma - ielhasani@onee.ma

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

(22071/1)

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE
ET DE L'EAU POTABLE
Branche eau**

**AVIS DE REPORT
et RECTIFICATIF**

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres n° 66 /DR2/2023 relatif Travaux de gestion des stations de pompage au niveau du centre de Sidi Mokhtar Province CHICHAOUA, - que la date d'ouverture des plis est reportée au jeudi 21/12/2023 à partir de 10 heures au lieu du jeudi 30/11/2023 à partir de 10 heures.

La date limite de remise des offres est fixée pour le jeudi 21/12/2023 à 10 heures.

(22076)

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
CAIDAT DE SIDI MOKHTAR
COMMUNE D'OULED EL
MOUMNA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 01/2023**

Le 25 décembre 2023 à 11 heures 30, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune Territoriale d'Ouled El Moumna, province de Chichaoua, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Travaux de construction d'un château d'eau de 25M3 sur levé de 12M à Douar Safia, commune Ouled El Moumna, province Chichaoua.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 136.626,00 dhs (Cent trente six mille six cent vingt six dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 dhs (Dix mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 3 du règlement de la consultation.

(22051)

**AVIS MODIFICATIF
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
Simplifié N°20/2023
Caisse Nationale de Sécurité
Sociale Polyclinique CNSS
MARRAKECH**

La Polyclinique de la CNSS Marrakech informe les concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert simplifié N°20/2023 relatif aux travaux d'aménagement du service hémodialyse de la polyclinique CNSS MARRAKECH en lot unique que la date de la visite de lieux sera modifiée.

Date visite des lieux, le 05/12/2023 à 12h à la polyclinique CNSS, ROUTE TARGA - MARRAKECH au lieu du 30/11/2023 à 12h.

(22074)

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUZZANE
CERCLE D'OUZZANE
CAIDAT M'ZEFROUNE
COMMUNE MASMOUDA**

Avis de dépôt

Le président du conseil de Masmouda porte à la connaissance du public que le projet du plan d'aménagement de la ville d'Ouezzane et sa zone périphérique est déposé au siège de la commune de Masmouda pendant un délai d'un mois et trois jours qui court à partir du vendredi 1/12/2023 jusqu'au mardi 02/01/2024.

A cette fin un dossier et un registre sont mis à la disposition du public pour toute observation et ce durant l'horaire du travail

(22094)

ANNONCES LEGALES

**SOUHAL CONSULTING
CABINET COMPTABLE
AGREE PAR L'ETAT
MARRAKECH TEL :
05.24.20.19.31**

**AVIS D'AUGMENTATION DU
CAPITAL SOCIAL
STE MINI YARDISE**

Aux termes du PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24/08/2023, les associés de la société MINI YARDISE ont ratifié à l'unanimité ce qui suit :

1- l'augmentation du capital social de 2.000.000,00 dhs à 5.000.000,00 dhs, soit une augmentation de 3.000.000,00 dhs et cela par la création de 30.000 parts sociales nouvelles de 100,00 dhs chacune, souscrites par compensation avec le compte courant d'associés de la société, à libérer entièrement par l'associée Mme Khadija El Mejdoubi.

Les parts sociales nouvelles, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires seront entièrement assimilées aux parts anciennes et porteront jouissance à compter de la date de la signature de ce procès verbal, soit le 24/08/2023.

2- Modification corrélative des articles 7 et 8 des statuts de la société comme suit :

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 27/11/2023 sous le N°154658.

(22067)

**BOUSSOLE CONSEIL
Cabinet d'expertise comptable et
de commissariat aux comptes
Adresse : 3, Rue Calavon Angle
Av. Abdelmoumen et Rue Pinel
CASABLANCA**

**Tél : 05.22.48.79.08 /
Fax : 05.22.48.79.11**

ART LIM

**SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE AU CAPITAL DE
500.000,00 DIRHAMS.**

**SIEGE SOCIAL : 17, PLACE
PASTEUR RESIDENCE
PASTEUR BUILD 6EME -
CASABLANCA.**

Changement de la gérance
Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2023, l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinaire a décidé :

1- Validation de la démission de :
* HAJAR RAISSI, titulaire de la C.I.N N°BK388802, en tant que cogérante de la société.

2. Nomination en qualité de gérante unique de la société Mademoiselle HOUDA ABOUYAHIA, titulaire de la carte nationale d'identité N° BE429432, faisant élection de domicile à KM 7.3 Route de Mekka, Californie CASABLANCA, pour une durée indéterminée à compter de la présente assemblée.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, en date du 28/11/2023 sous le numéro 895827.

La modification au registre de commerce a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 28 /11/2023 sous le numéro 43513.

(22082)

Jeudi 30/11		16°C Clair	20°C	↗ 24 km/h	Risque: 0% Précipi.: 0 mm
Vendredi 01/12		15°C Légères averses de bruine	18°C	↗ 33 km/h	Risque: 80% Précipi.: 14.1 mm
Samedi 02/12		13°C Possibles averses de pluie	17°C	↘ 19 km/h	Risque: 78% Précipi.: 1.3 mm
Dimanche 03/12		12°C Couvert	17°C	↗ 17 km/h	Risque: 0% Précipi.: 0 mm
Lundi 04/12		13°C Couvert	17°C	↗ 13 km/h	Risque: 56% Précipi.: 0.3 mm
Mardi 05/12		15°C Possibles averses de pluie	19°C	↗ 24 km/h	Risque: 87% Précipi.: 0 mm
Mercredi 06/12		14°C Clair	19°C	↖ 12 km/h	Risque: 0% Précipi.: 0 mm
Jeudi 07/12		18°C Couvert	23°C	↗ 10 km/h	Risque: 0% Précipi.: 0 mm
Vendredi 08/12		18°C Clair	21°C	↘ 12 km/h	Risque: 0% Précipi.: 0 mm
Samedi 09/12		17°C Clair	19°C	↗ 14 km/h	Risque: 0% Précipi.: 0 mm
Dimanche 10/12		16°C Clair	20°C	↖ 13 km/h	Risque: 0% Précipi.: 0 mm

**DÉPOSEZ
VOS ANNONCES
DE RABAT A
NOTRE AGENCE
RÉGIONALE :
11, AVENUE
ALLAL
BEN ABDELLAH
TÉL : 05-37-72-78-12**

Rendez-vous hebdomadaire des indiscretions
et des dernières nouvelles du sport dans la région de Fès-Meknès

Courrier du Nord-Est

A. CHRAIBI

***Bravo aux jeunes protégés de Abdelaziz Dnibi** qui sont allés accrocher l'Olympic Dchira chez lui (0-0). Les Meknassis du CODM ont prouvé leur forme et auraient pu revenir avec les 3 points si ce n'était la malchance et le manque d'un avant-centre qui aurait pu surprendre le keeper Dchirien en forme.

*Après leur excellente prestation devant le KACM à Meknès sans public, les Codémistes sont retournés après leur périlleux déplacement à Dchira, qui ont retrouvé leur hargne de vaincre avec un point qui leur a permis de poursuivre leur marche triomphale avec les équipes de tête.

*La prochaine rencontre des Codémistes sera précieuse contre le leader le Stade Marocain qui est revenu avec 3 points importants de leur déplacement à Laâyoune devant la JSM (4-2). Le Stade Marocain qui dispose de la meilleure attaque avec 22 buts, cherche à ne point céder comme c'était le cas la saison écoulée, où il avait perdu la montée au goal-average. Donc, Dnibi et les siens sont avertis de ce qui les attends.

* Abdelaziz Dnibi a présenté la formation suivante : Bounaga- Berdad- Daoui-Erroubia- Ghermal- Abdi- Ait Hammou- Aanane- Keroumi- Gonazo- (Baba)- Hadda. Les remplaçants : Azzouzi- Erroubia- Abourass- Guebba- El Mahraoui- Abouchi.

*Pendant le mercato d'hiver, le CODM devra chercher un avant-centre et un dé-



Le jeune Adam Nizar Bouyaâcoub avec son père Abdelali au studio de Médina FM. Ph. Laglag

baoui et les siens sont dans une très mauvaise pente, et ils doivent dès maintenant voir d'où vient le mal si non c'est la descente en 1ère division Amateurs. La ville devra bouger pour leur venir en aide avec à leur tête le président du conseil municipal. *L'émission « Hatta-La-Nansa » a reçu samedi le grand espoir du tennis meknassi le jeune Bouyaâcoub Adam Nizar et son père M. Abdelali, et ce, après la fin du tournoi ITF 30 qui a été organisé à Meknès sans connaître le moindre succès, vu qu'une certaine personne du comité fait la pluie et le beau temps et nuit à la réputation de ce grand club de la cité. Imaginer que la finale s'est jouée samedi sans la présence d'aucune autorité du conseil de la ville et même du président M. Lbaibi Younès. Une 1ère dans les annales du TCM.

*Revenons aux invités de la Radio Medina-FM, Adam, qui a été le vainqueur de tournoi de la ville d'Oujda, finaliste à Casa et Kénitra et vainqueur du double à Kénitra, vainqueur du tournoi Majahonda en Espagne, a été ignoré par son club, même pas les félicitations de ses dirigeants, qui ne lui fournissent aucune aide, ni soutien, c'est grâce à ses parents et à sa volonté de vaincre et aussi à son entraîneur Kamal Sâali. Adam est champion du Maroc U18 et aucun responsable au club n'a donné l'importance à toutes ses réalisations.

*De son côté, M. Abdelali Bouyaâcoub, le père, a déploré cette ignorance et ce laisser-aller du club, dont l'un des dirigeants agit comme bon lui semble, contrairement à ce qu'il faisait avec son enfant, lui qui est membre fédéral grâce au club. « Tout ce que je déplore, c'est que nous les parents sommes les seules à supporter tout et l'on s'attendait à des encouragements de nos dirigeants, mais hélas, nous sommes délaissés à notre propre sort, surtout que nos moyens sont trop réduits. A noter que le siège est devenu Omnisports avec le football et le basket-ball et qui dit qu'il n'y aurait pas d'autres disciplines en vue. En tous les cas, poursuit M. Abdelali, je reste derrière mon fils ». Adam est actuellement à l'ITF Fès et nous lui souhaitons bonne chance pour

remonter cette dernière étape.

*Le basket-ball était au repos ce week-end à cause de l'assemblée générale de la FRMBB qui s'est déroulée samedi à Mar-

rakech, et qui s'est terminée dans un bon esprit sportif, les deux rapports ont été adoptés par les club et ligues présentes. Le championnat va reprendre ses droits ce week-end en division supérieure garçons et filles en nationale I.

Le CODM (Dames) va se déplacer à Casablanca chez le WAC. En Nationale I, les « Messieurs » vont recevoir Errachidia dans la salle El Massira ce samedi à 16h00. Un match qui ne va pas être facile pour les coéquipiers de Othmane Ben Hammi.

*Le Chabab Atlas Khénifra est allé tenir en échec à Casablanca le RAC (1-1). Ce nul obtenu loin de ses bases est très important pour les Zayanis qui commencent à retrouver leur forme après le passage à vide qu'ils ont connus dernièrement. Leur classement actuel à la 7ème place avec le RBM avec 17 points est réconfortant et peuvent espérer mieux.

*La Ligue Meknès-Fès de Boxe a réalisé un bon résultat à Laâyoune en Coupe du Trône, ils se sont classés second derrière celle de Rabat-Salé-Kénitra avec 3 médailles d'or et 4 d'argent. Le club Tinin de Meknès a remporté une médaille d'or grâce au jeune Fadel Zouheir 60 kg. Cette jeune équipe de Tinin est en train de réaliser du beau travail.

Football :

Rien ne va plus au MAS et au WAF !

Rien ne va plus au MAS qui a été battu à Berchid (1-0) et stagne sur 14 points avec 3 victoires, 5 nuls et 2 défaites. Ces résultats inquiètent beaucoup les supporters du grand club de la capitale spirituelle du pays, ce qui doit pousser le jeune cadre Tarik Skitioui de savoir d'où vient le mal ? Le MAS possède un onze soudé et avec lequel Skitioui a bien travaillé, mais les derniers résultats poussent les supporters à se demander ce qui se passe ? Attention à l'excès de confiance.

Encore une déception du WAF à Fès contre la formation de Ben Guérir (1-1). Les protégés de Hassan Fadel n'ont pas pu vaincre une bonne formation de Benguérir, malgré la bonne prestation fournie par ceux de Belhaj, le seul homme qui continue à soutenir les Wafistes. Le WAF devra se déplacer à Khénifra pour la 13ème journée.

fenseur central pour parfaire la formation meknassie. M. Taârabet avec son entraîneur Dnibi vont chercher ces oiseaux afin de parfaire la formation actuelle qui a brillé par ses excellents résultats.

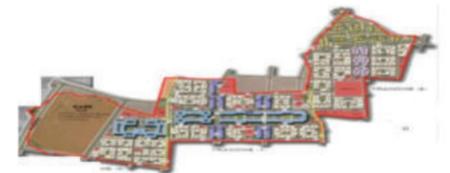
*Enfin, contre le SM, le CODM va retrouver leur public qui leur a manqué lors du match KACM et aussi contre le RBM. Cette présence va être un renfort précieux pour les hommes de M. Taârabet qui font tout pour plaire à leur fidèle public.

*L'USK poursuit sa série de mauvais résultats ; Samedi elle a été écrasée par le TAS au stade Larbi Zaouli 3 buts à rien. Chaâ-

AVIS DE VENTE SUR ETUDE DE DOSSIERS



LOTISSEMENTS AL FELLINE TRANCHE 2 TIFLET



Al Omrane Rabat – Salé – Kénitra met en vente, sur étude de dossiers, divers lots de terrain relevant du lotissement « Felline tranche 2 » à Tiflet, dont les caractéristiques sont désignées dans le tableau ci-après.

Les personnes intéressées par cette offre sont invitées à se présenter auprès de l'Agence Al Omrane à Khémisset.

Le dossier de soumission se compose des pièces suivantes :

- Imprimé à retirer auprès de l'Agence.
- Copie de la CIN.
- Certificat de résidence.

Agence de Khémisset
Résidence Khimissa tranche 1 Jnane
Zemmour Tranche 1
Khémisset
Tél : 05 37 55 04 77

Al Omrane Rabat – Salé – Kénitra
Ilot 31, secteur 17, rue Narjiss, Hay Riad, Rabat
Tél : 05 37 28 71 71 / Fax : 05 37 56 32 42
Al Omrane Rabat est une filiale du Groupe Al Omrane.
www.alomrane.gov.ma

Opération	Localité	Type de produit	Surface
Al Felline Tr2	Tiflet	R+2 à Rdc Commercial	De 80 à 158 m ²

*Dépôt des dossiers de soumission à partir du 27/11/2023 jusqu'au 14/12/2023.

* La commission de sélection des offres se réunira le 15/12/2023 en présence d'un notaire.

Nos agences commerciales sont
ouvertes du lundi au samedi

080 100 15 16
PREMIER NUMÉRO LOCAL

Ligue des champions

Atlético, Lazio, Barça et Dortmund qualifiés, Paris SG en ballotage



L'Atlético, la Lazio, le Barça et Dortmund ont assuré leur qualification pour les 8e de finale de Ligue des champions, ce qui n'est pas le cas du Paris Saint-Germain, sauvé à la dernière minute contre Newcastle (1-1), mardi.

Si le Borussia Dortmund a composé son billet en gagnant à l'AC Milan (3-1), où Olivier Giroud a manqué un penalty en début de match (6e) mais pas Marco Reus quatre minutes plus tard pour ouvrir le score, le PSG était très loin du printemps

européen avant que Kylian Mbappé ne transforme au bout du temps additionnel (90e+8) un penalty qui a fait râler les «Magpies».

Alexander Isak avait trompé une défense passive et un Gianluigi Donnarumma fautif pour ouvrir le score et Newcastle a longtemps cru tenir sa victoire avant de re-basculer à la troisième place, deux points derrière le PSG, qui ira chercher sa qualification à Dortmund au dernier match. Pour rejoindre le Borussia en 8e de finale, l'Atlético Madrid a gagné au

Feyenoord Rotterdam (3-1) avec notamment deux buts contre leur camp de Lutsharel Geertruida et Santiago Gimenez, et aussi une superbe volée à la van Basten de Mario Hermoso. Les «Colchoneros» conservent la tête du groupe E avec 11 points et ne peuvent plus être rejoints par les champions des Pays-Bas, troisièmes avec 6 points.

La Lazio (10 pts) aussi a assuré contre le Celtic son billet grâce à un doublé en fin de match de son buteur sûr, Ciro Immobile (82e, 85e).

Les Verts de Glasgow sont éliminés de toute compétition européenne et le Feyenoord ira en Ligue Europa.

Le Barça aussi a composé son ticket après sa victoire sur le FC Porto (2-1).

Le Shakhtar Donetsk est revenu à la hauteur du FC Porto (9 points) après sa victoire contre le Royal Antwerp (1-0), et jouera la qualification au Portugal, où les Ukrainiens devront s'imposer pour rejoindre les 8e de finale.

Manchester City s'est fait secouer

par le RB Leipzig dans un duel pour la beauté du jeu entre deux équipes déjà qualifiés. Menés sur un doublé de Loïs Openda, les champions d'Europe en titre se sont imposés 3-2 avec des buts de l'inévitable Erling Haaland, de Phil Foden et son champion du monde argentin Julian Alvarez (3-2) pour assurer la première place. Dans ce groupe, les Young Boys Berne ont assuré la troisième place et sont reversés en Ligue Europa après leur victoire contre l'Étoile Rouge de Belgrade (2-0).

Athlétisme

L'athlète Mo Farah, ambassadeur de l'agence de l'ONU pour les migrations

L'athlète britannique Mo Farah, quadruple champion olympique et victime de trafiquants d'êtres humains dans son enfance en Somalie, est devenu mardi ambassadeur de bonne volonté de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), une agence onusienne.

Double médaillé d'or sur 5.000 m et 10.000 m aux Jeux de Londres en 2012 puis de Rio en 2016, Mo Farah a pris sa retraite sportive en septembre, à l'âge de 40 ans.

«Devenir ambassadeur de bonne volonté de l'OIM me donne la chance d'aider les gens, les gens comme moi, de changer des choses», a-t-il dit.

L'athlète a révélé en 2022 qu'il n'était pas arrivé avec ses parents

en Grande-Bretagne avec le statut de réfugiés, comme l'indiquait jusqu'alors sa biographie, mais qu'il avait été victime de trafiquants d'enfant.

Mo Farah, de son vrai nom Hussein Abdi Kahin, est arrivé à Londres via Djibouti à l'âge de huit ou neuf ans, accompagné par une femme qu'il n'avait jamais vue auparavant et sous une fausse identité. Il avait ensuite été placé au service d'une famille.

«Aucun enfant ne devrait endurer ce que j'ai vécu. Les victimes des trafics d'enfants ne sont que des enfants, qui méritent d'être des enfants, qui méritent de jouer», a-t-il poursuivi mardi.



Botola Pro-D1 / FAR-WAC (3-1)
les Militaires remportent
le classico

JO-2026

Et si les contrôles antidopage étaient délocalisés hors d'Italie ?

A un peu plus de deux ans de l'événement, les organisateurs des JO-2026 d'hiver de Milan Cortina ne savent pas encore quel laboratoire antidopage ils utiliseront, celui de Rome comme le voudrait la logique, ou un autre à l'étranger.

C'est «LE» sport le plus pratiqué avant chaque édition des Jeux olympiques: «Nous sommes en plein contre-la-montre, il n'y a vraiment plus de temps à perdre», reconnaît Francesco Botrè.

Directeur depuis 25 ans du «Laboratorio antidoping FMSI», le seul en Italie accrédité par l'Agence mondiale antidopage (AMA), Botrè sait de longue date que son laboratoire, installé dans le quartier romain de l'Acqua Acetosa sur un site d'entraînement du Comité olympique italien, entre terrains de rugby, de hockey sur gazon et salles d'escrime, est dans le collimateur de l'AMA.

«En 2017, explique-t-il, l'AMA est venu faire une inspection et n'a rien trouvé à redire à notre travail, mais ils nous ont dit que notre laboratoire était trop petit et trop près physiquement de sportifs».

«Ils nous ont donné deux ans pour nous agrandir. Dans l'intervalle, les JO d'hiver 2026 ont été confiés à Milan Cortina. Le projet d'agrandissement n'aurait pas pu absorber la «surcharge olympique» et l'AMA nous a donné un nouveau délai», poursuit le professeur Botrè.

Cette «surcharge olympique», à raison de 150 échantillons par jour durant les JO et les Jeux paralympiques programmés respective-



ment du 6 au 22 février et du 6 au 15 mars 2026, porterait à 20.000 le nombre d'analyses réalisées sur l'année, contre 12.000 actuellement. Impossible à réaliser par son équipe de 25 personnes sur les 400 m2 de son laboratoire actuel. Celui qui sera utilisé pour les JO-2024, rappelle le professeur Botrè, dispose lui de 3.000 m2 depuis juin à Orsay, en banlieue parisienne.

Gelé pendant deux années par la pandémie de Covid, le projet d'agrandissement ou de déménagement a commencé à devenir concret en 2023.

Un bâtiment a été identifié «isolé et auto-suffisant comme le veut l'AMA». Il ne reste plus qu'à obtenir le budget pour les travaux d'aménagement, l'achat de nouvelles ma-

chines pour les analyses ou encore le déménagement, estimé selon différentes sources à 11 millions d'euros, 20 millions en incluant le coût des opérations durant les JO. Le comité d'organisation Milan Cortina 2026 renvoie vers le ministère des Sports et de la Jeunesse qui n'a pas répondu aux sollicitations de l'AFP.

Il y a urgence

Pour que le laboratoire soit opérationnel un an avant le coup d'envoi des JO-2026, comme l'exige l'AMA, le professeur Botrè et son équipe doivent être dans leurs nouveaux murs au plus tard en juillet... 2024. «Il y aura ensuite tout le travail d'étalonnage des machines pour qu'elles soient capables d'identifier

400 substances différentes», rappelle-t-il.

Si le laboratoire romain n'est pas prêt, il faudra aller à l'étranger, à Paris, Cologne ou ailleurs: un nouveau coup dur pour les organisateurs italiens qui, faute de temps, d'argent et/ou de volonté politique pour construire une piste, vont sans doute délocaliser les épreuves de bobsleigh et de luge sur une piste déjà existante à l'étranger.

«Aux yeux de l'AMA, a confirmé l'instance basée à Montréal, le laboratoire dans sa configuration actuelle n'est pas en position de faire face à l'augmentation d'activité liée aux JO et Jeux paralympiques».

«Si le laboratoire ne peut pas remplir cette mission, le CIO et le co-

mité international paralympique devront utiliser un ou plusieurs autres laboratoires à l'étranger».

Une source au sein des instances sportives italiennes estime toutefois qu'il existe une marge de manœuvre avec l'AMA: au lieu que le laboratoire soit prêt un an avant, on pourrait imaginer que neuf mois suffisent, cela nous donnerait plus de temps».

Contactée par l'AFP, l'International Testing Agency, mandatée par le CIO depuis 2018 pour réaliser les contrôles antidopage pour les JO, a précisé qu'elle déciderait «en janvier (2024) où les échantillons collectés lors des Jeux seront envoyés au cas où aucune décision officielle n'aurait été prise concernant l'avenir du laboratoire accrédité de Rome».



Sport féminin

Les revenus mondiaux dépasseront la barre du milliard de dollars en 2024

Les revenus mondiaux des compétitions sportives féminines vont dépasser pour la première fois la barre symbolique du milliard de dollars en 2024, d'après les estimations du cabinet de conseil Deloitte publiées mercredi.

Au total, les experts financiers de la firme britannique tablent pour l'année prochaine sur un chiffre d'affaires global de 1,28 milliard de dollars, dans la foulée du succès de la Coupe du monde coorganisée l'été dernier par l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le football devrait peser à lui seul

555 millions de dollars, alors que plus de 50% des revenus des compétitions féminines proviendront toujours d'Amérique du Nord, malgré la croissance rapide du football féminin en Europe.

«Ces dernières années, nous avons observé une croissance exceptionnelle du sport féminin à travers le monde, conduisant à une augmentation significative de sa valeur commerciale, laquelle a motivé en retour un intérêt croissant des investisseurs», a fait savoir Jennifer Haskel, analyste du département Sports et affaires de Deloitte.

Le sport féminin est considéré de plus en plus comme un produit à part entière, distinct du sport d'élite masculin, a-t-elle observé, notant que la tendance devrait se poursuivre au cours des années suivantes.

Cette hausse s'explique notamment par une augmentation des droits de retransmission versés par les chaînes de télévision ou les plateformes de contenu. Actuellement, les revenus commerciaux représentent plus de 50% du chiffre d'affaires dégagé par les compétitions sportives féminines.